



# LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 223

LE MARDI 2 OCTOBRE 2007

88c + TAXES = 1\$

## Sang contaminé: les accusés blanchis

### Justice n'a pas été rendue, déplorent les victimes

ALEC CASTONGUAY

Le scandale du sang contaminé qui a secoué le Canada au milieu des années 90 a refait surface hier, alors que la Cour supérieure de l'Ontario a acquitté l'ancien directeur de la Croix-Rouge, Roger Perrault, ainsi que trois autres médecins et une entreprise

pharmaceutique américaine des charges criminelles de négligence qui pesaient contre eux. Surpris du verdict, les victimes et les associations qui les représentent ont vivement dénoncé la décision de la cour, affirmant que justice n'a pas été rendue dans cette affaire qui a été qualifiée de pire désastre de santé publique de l'histoire du pays.

Pam Wilton, présidente de la Société canadienne de l'hémophilie, estime que le verdict «envoie un message équivoque aux instances responsables de la santé des Canadiens», à savoir que même si «des erreurs peuvent entraîner l'invalidité et la mort, ni les sociétés ni les individus n'en seront tenus responsables», a-t-elle soutenu hier, quelques minutes après la décision rendue en

fin de journée par la juge Mary Lou Benotto.

A sa sortie du tribunal à Toronto, James Kreppner, un avocat qui a contracté le VIH et l'hépatite C à partir du sang contaminé, a remis en question tout le système de justice. «Je crois qu'il y a un problème avec le système

VOIR PAGE A 8 : SANG

## Birmanie: l'ONU interpellée



REUTERS

VENUS de différents pays d'Asie, des moines bouddhistes ont manifesté devant le bureau des Nations Unies à Colombo au Sri Lanka pour dénoncer la violente répression des forces au pouvoir en Birmanie. Une pétition exigeant l'intervention immédiate de l'ONU pour que soit restaurée la démocratie a été remise aux représentants au Sri Lanka de même qu'aux ambassades de plusieurs pays influents dont la Chine, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Arrivé samedi dans ce pays en crise, l'envoyé spécial des Nations Unies en Birmanie, Ibrahim Gambari, n'a pas encore pu rencontrer le général Than Shwe, ce qui pourrait toutefois se faire aujourd'hui, selon une source proche de la junte militaire. Nos informations en page A 5.

## Québec renonce à excaver les sols contaminés des lagunes de Mercier

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Québec a décidé de renoncer à l'excavation en profondeur des sols contaminés des anciennes lagunes de Mercier, soit la solution ordonnée par Québec au début des années 90 et recommandée en 1994 par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

En effet, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, a plutôt demandé récemment à la société Clean Harbors d'installer à ses frais un système de pompage des eaux souterraines de l'immense nappe phréatique contaminée pour éviter qu'elle ne s'étale davantage.

L'enfouissement dans les lagunes de Mercier des hydrocarbures provenant des raffineries de Montréal dans les années 70 en a fait le deuxième cas de contamination souterraine en importance au Canada après les étangs de goudron d'Halifax. Le problème perdure depuis 40 ans avec plusieurs impacts dans la région.

De son côté, Québec a annoncé hier qu'il «passait à l'action» dans cette affaire. Selon le ministre responsable de la Réforme parlementaire et de la Montérégie, Jean-Marc Fournier, cela se traduira par une reprise des procédures judiciaires dans ce dossier, ouvert au début des années 90 par l'ordonnance de décontamination délivrée par l'ancien ministre libéral

VOIR PAGE A 8 : LAGUNES



Julie Dickson

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

### CRISE DES MARCHÉS

## C'est la faute des investisseurs

L'agence fédérale chargée de la supervision des banques au Canada ne se sent pas responsable de la crise qui secoue les marchés financiers depuis deux mois. Ce sont les investisseurs qui auraient dû mieux connaître les risques qu'ils couraient en achetant ces obscurs papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA), a dit hier la surintendante des institutions financières, Julie Dickson, lors de son passage à Montréal.

À lire en page B 1

### INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 4
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 5	Mots croisés..	B 6
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

### Québec sur ordonnance

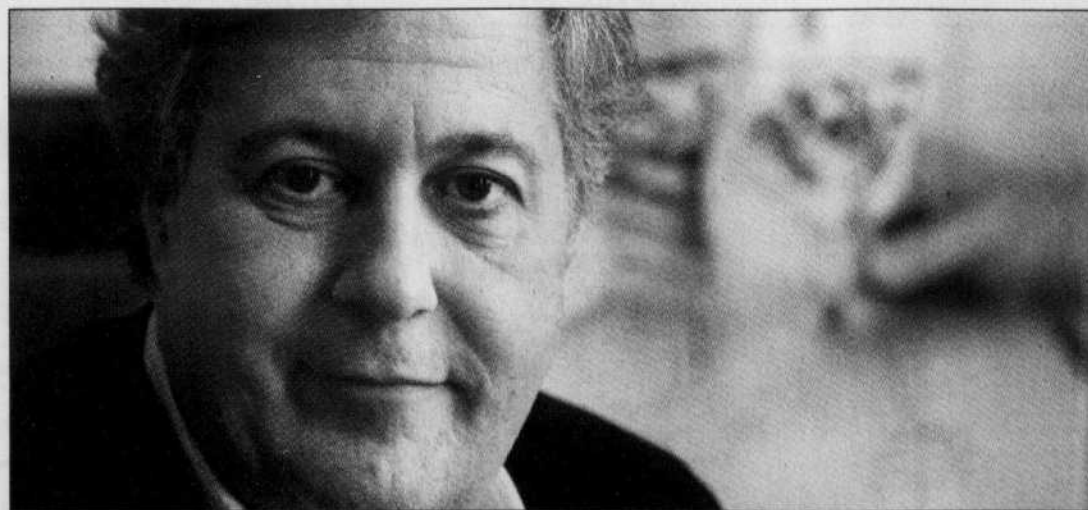
## De troublantes questions sur un Québec très médicamenté

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Bon an, mal an, le Québécois moyen ingurgite 750 pilules. Ça, c'est sans compter tout ce qu'il achète sans ordonnance à sa pharmacie du coin pour soigner ses petits bobos de tous les jours. Surmédicamenté, le Québec? Certainement, répond tout de go le journaliste Paul Arcand, qui a une fois de plus troqué le micro pour la caméra, le temps d'une incursion dans le

club très sélect des entreprises pharmaceutiques. Son film, *Québec sur ordonnance*, a beau être résolument brouillon, vindicatif et mal ficelé, il a tout de même le mérite de soulever plusieurs questions fondamentales, au premier chef la relation ambiguë qu'entretiennent les médecins et les représentants d'une industrie pharmaceutique aux mains manifestement très longues...

VOIR PAGE A 8 : QUESTIONS



Le journaliste Paul Arcand, réalisateur du documentaire *Québec sur ordonnance*.

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

## Le fatras de la pilule

Paul Arcand, qui nous avait déjà donné le documentaire *Les Voleurs d'enfance*, n'est pas un homme de cinéma, mais un journaliste-enquêteur. Soit! Quand même *Les Voleurs d'enfance*,

démagogique au possible, contestable dans sa forme, avait soulevé de vrais drames humains et révélé à plusieurs Québécois les problèmes de l'enfance maltraitée comme les carences de la DPJ. En plus, il resserait mieux son thème que cette fois, avec le magma du *Québec sur ordonnance*. Mais pouvait-il faire pire? Les questions posées dans ce film sont pourtant cruciales: pourquoi le Québec est-il surmédicalisé? Pourquoi est-il si facile d'obtenir des antidépresseurs pour vous et du Ritalin pour vos enfants? Etc.

Si Paul Arcand avait suivi un filon, il s'en serait mieux tiré, sans doute. L'enquête qui soulève quelques problèmes cruciaux, dont cette surmédicalisation collective à l'aveugle et les grenouillages du lobbying pharmaceutique, perd sa force de frappe à cause du nombre excessif de lièvres qu'il poursuit, du fouillis de ses thématiques, du simplisme et de la démagogie de son ton. La mise en scène part dans toutes les directions, avec une piètre qualité de l'image, par-dessus le marché.

Tranchons là: *Québec sur ordonnance* est un des films les plus mal réalisés qu'il m'ait été donné de voir. Une vraie catastrophe. Confus au possible, avec des surimpressions, des effets d'un kétaïne inouï. Bonjour les montagnes et les fontaines de pilules multicolores!

VOIR PAGE A 8 : FATRAS



Odile Tremblay

## HOMIER-ROY 5h30

Aujourd'hui à 7h35  
Les conditions de vie des aînés avec le gériatre Réjean Hébert.  
Réalisation: Louise-Renée Bessette, Bernard Michaud



95,1 FM  
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/bienmilleur

## LES ACTUALITÉS

Environnement et développement économique

## Dumont est la cible de Charest et de Mulcair

Le premier ministre et chef libéral, Jean Charest, a tourné en ridicule le virage vert de l'Action démocratique en fin de semaine lors de son conseil général à Victoriaville, affirmant que Mario Dumont et son parti étaient 20 ans en retard pour ce qui est de concilier l'environnement et le développement économique.

De passage à Montréal, hier, le premier ministre du Québec a rejeté l'argument de M. Dumont voulant que les préoccupations environnementales ne doivent pas gêner le développement de grands projets et que seule notre capacité de construire doit nous limiter dans nos ambitions.

«J'ai entendu le vieux discours venant de la bouche de M. Dumont, en fin de semaine, qui dit que l'économie, dans le fond, ne doit pas être freinée par l'environnement. Il est environ 20 ans en retard sur la réalité. Au Québec, comme ailleurs, l'environnement et l'économie sont deux faces de la même médaille», a lancé M. Charest au cours d'une rencontre avec la presse.

Il a encore une fois accusé M. Dumont d'agir en opportuniste, de tenter de profiter d'un sujet à la mode.

M. Charest n'a pas été impressionné non plus par la présence, au conseil général de l'ADQ la fin de semaine dernière, de l'ancien président d'Hydro-Québec André Caillé et de l'ancien ministre péquiste de l'Agriculture Jean Garon.

«André Caillé propose de doubler les tarifs d'électricité, ce qui est exactement le contraire de tout ce que M. Dumont a dit, dans les dernières années, et André Caillé est contre le BAPE [Bureau d'audiences publiques en environnement]», a soutenu M. Charest. M. Dumont, quant à lui, s'est opposé à toute hausse brusque des tarifs d'électricité.

D'autre part, Mario Dumont s'est attiré les foudres de l'ancien ministre québécois du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs Thomas Mulcair, venu appuyer les quelque 40 groupes écologistes et comités de citoyens à l'origine du projet Archipel vert hier.

Invité par *Le Devoir* à commenter les propos de M. Dumont, l'ancien ministre devenu depuis député fédéral d'Outremont (NPD), Thomas Mulcair a déclaré que «c'est un des moments les plus étonnants qu'il m'ait été donné de vivre en politique».

«Quelqu'un qui convoque tous les médias pour redorer son blason en matière d'environnement et de développement durable, qui va jusqu'à inviter des têtes d'affiche du mouvement écologiste à sa rescousse et qui, à la fin de la journée, affirme que, par ailleurs, ce sera les grands projets d'abord: c'est comme s'il n'avait strictement rien compris, et on a tous été très, très surpris d'entendre ça. C'est dommage en réalité. Mais il est vrai que c'est toujours de bon ton de parler d'environnement. Mais faut voir de plus près les réelles intentions des gens: c'est ce qui compte. Et c'était très clair quand à la fin il a dit: ne pensez pas une seconde que ça va nous empêcher de faire ce qu'on veut comme projet. Ça dit tout», conclut l'ancien ministre de l'Environnement.

Le Devoir  
Avec La Presse canadienne

Grand Montréal

## Une coalition suggère de créer un Parc écologique de l'Archipel

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Une quarantaine de groupes écologistes du Grand Montréal, appuyés par les trois conseils régionaux de l'environnement, ont lancé hier l'idée d'arrêter le sacage des milieux naturels de la région et d'y créer le Parc écologique de l'Archipel.

Ce parc serait composé des principaux milieux naturels et humides du Grand Montréal, totalisant au minimum 12 % du territoire, et de milieux aquatiques qu'il faudrait restaurer et protéger à perpétuité afin de redonner vie à cet écosystème qui n'est plus que l'ombre de lui-même en raison du développement urbain et agricole. Les groupes mobilisés autour de ce projet estiment qu'il faudrait aussi relier entre eux ces milieux

naturels afin qu'ils ne finissent pas tous cernés par les développeurs, «comme des raisins en train de sécher sur une branche», selon l'expression du député néo-démocrate d'Outremont, Thomas Mulcair, venu apporter son appui au projet.

Ce dernier avait lancé lui-même, quand il était ministre québécois du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le gouvernement Charest, l'idée de créer un vaste parc métropolitain, qui aurait mis à l'abri des promoteurs de tout poil les plus précieux maillons de cet écosystème englobant tout le sud du Québec. En bioclimatologie, cette région géographique porte le nom de l'Érablière à caryer, une espèce parmi les dizaines d'autres en train de disparaître de ce territoire qui porte son nom.

Selon les informations obtenues

par l'ancien ministre québécois de l'Environnement, son projet de parc régional a tout simplement été abandonné au ministère, faute de marraine ou de parrain sérieux.

Passer à l'action

Pour les 42 groupes écologistes et comités de citoyens qui entendent être désormais les porteurs de ce vaste projet dans l'opinion publique et dans l'arène politique, il est plus que temps de passer à l'action. La région, ont-ils fait valoir, a perdu 80 % de son couvert forestier, 90 % de ses milieux humides, et la quasi-totalité de ses petits cours d'eau ont été transformés en égouts d'évacuation ou en fossés de drainage. Il est d'autant plus important, ont souligné les deux porte-parole de cette coalition verte, Tommy Montpetit et David Fletcher, que

la moitié de la population québécoise habite cette région et qu'elle a besoin à long terme de vivre dans un milieu en santé écologique.

On y compte par dizaines les espèces en voie de disparition, ont ajouté les deux porte-parole, qui estiment que le premier ministre, Jean Charest, devrait porter une attention personnelle à ce dossier, lui qui a signé au nom du Canada la Convention de Rio sur la protection de la biodiversité.

Ils ont donné en exemple la Ville de Longueuil qui, après négociation avec l'ancien ministre Mulcair, a convenu de protéger 13 % de son territoire. Cette entente a ses petits défauts, a convenu Tommy Montpetit, mais elle est tellement exemplaire globalement qu'elle doit devenir la norme régionale, surtout à Laval où l'on dit

que la mairie aurait enterré définitivement toute politique de protection de ses milieux naturels et humides.

D'ailleurs, Thomas Mulcair ne s'en cache pas: sa détermination à contrôler les promoteurs lavallois, qui remblayait les milieux humides de Laval a constitué un des «principaux différends» avec le premier ministre Jean Charest, en plus du dossier d'Orford, ce qui lui a valu de perdre son poste de ministre.

Les dizaines de groupes écologistes mobilisés autour de ce projet s'inspirent de l'exemple de Toronto qui possède depuis 1954 un programme de protection du bassin versant de sa région et qui s'est dotée, comme Ottawa et Vancouver, d'une vaste ceinture verte.

Le Devoir

## Québec incitera les entreprises à passer du mazout au gaz naturel

JOCELYNE RICHER

Québec — Au moment où tout indique que Québec s'apprete à donner le feu vert au mégaprojet de port méthanier Rabaska, le gouvernement Charest annonce qu'il aidera financièrement les grandes entreprises qui laisseront tomber le mazout lourd au profit du gaz naturel.

Toutes les entreprises qui tourneront le dos au mazout lourd pour répondre à leurs besoins d'énergie — un produit très polluant, grand producteur de gaz à effet de serre (GES) — auront droit à une subvention, pouvant aller jusqu'à un maximum de 40 \$ la tonne de GES évitée.

Mais celles qui voudront continuer à polluer et à produire des tonnes de GES pourront continuer à le faire, le programme étant volontaire.

Malgré cela, d'ici 2012, Québec croit pouvoir réduire d'un million de tonnes par année la quantité d'émissions de gaz à effet de serre produite, grâce à une diminution espérée de 510 millions de litres de mazout lourd, soit une réduction de 25 %.

Du même coup, il augmente ses chances d'atteindre son objectif global de se conformer au protocole de Kyoto.

Les deux ministres qui ont procédé à l'annonce de ce nouveau programme, hier, Claude Béchard, des Ressources naturelles, et Line Beauchamp, de l'Environnement, ont cependant refusé de considérer que ce geste pouvait être interprété comme une justification du projet Rabaska de gaz naturel, qui serait construit sur la rive-sud de Québec au coût de 840 millions.

En fait, le programme de subventions vise en priorité à amener les grandes industries énergivores — comme les papetières — à renoncer au mazout lourd pour privilégier d'autres formes d'énergie plus douces, dont le gaz naturel, ou encore la biomasse forestière, ou à mettre en place des

programmes d'efficacité énergétique.

Les subventions serviront par exemple à l'achat d'équipements.

Au total, Québec prévoit que ce programme coûtera 25 millions de dollars, financé à même le Fonds vert de 200 millions, créé en 2006, et qui consiste à prélever une taxe sur les hydrocarbures.

A ce propos, le ministre Béchard a indiqué que, comme prévu, la taxe sur les hydrocarbures entrera en vigueur le 1er octobre, et ce, même si la réglementation finale n'avait pas encore été déposée, ce qui devrait être fait «dans les prochains jours».

Les secteurs commercial et institutionnel seront eux aussi incités à adhérer à ce programme de conversion.

Parallèlement, pour bien faire passer son message aux industries, Québec entend prochainement resserrer la norme de teneur en soufre du mazout lourd, ce qui aura pour effet de hausser les prix et, a dit espérer le ministre Beauchamp, de constituer un incitatif supplémentaire pour passer au gaz naturel.

Le Québec, grand amateur de mazout lourd, en consomme 1,9 milliard de litres par année. Le gaz naturel émet 33 % de GES de moins que le mazout.

Quant aux projets controversés de ports méthaniers, Québec a déjà donné le feu vert au projet Caouana et s'apprete à faire de même très prochainement pour Rabaska.

«Que ce soit cette semaine, la semaine prochaine, on va prendre les décisions en temps et lieu en ce qui a trait à Rabaska», a déclaré M. Béchard, assurant que la décision finale n'était pas encore prise.

Le projet Rabaska consiste à construire un terminal capable d'accueillir des navires méthaniers qui transportent à leur bord du gaz naturel liquéfié. Ce gaz serait par la suite regazéifié pour desservir les marchés du Québec et de l'est de l'Ontario.

La Presse canadienne

## Un autre cas de canards maltraités

Le Réseau action globale revient à la charge avec des images-chocs de traitement cruels infligés à des canards engraisés pour en faire du foie gras, cette fois à l'élevage Les Champs d'Elis, de Marieville, en Montérégie.

Dans un cas, un adolescent de 14 ans a été filmé en train d'égorger un canard vivant avec un couteau de chasse; dans un autre, un employé plus âgé met fin aux jours d'un canard en lui tordant d'abord le cou, puis en lui frappant la tête au sol.

Les images, filmées avec une caméra dissimulée, ont été présentées aux médias hier matin.

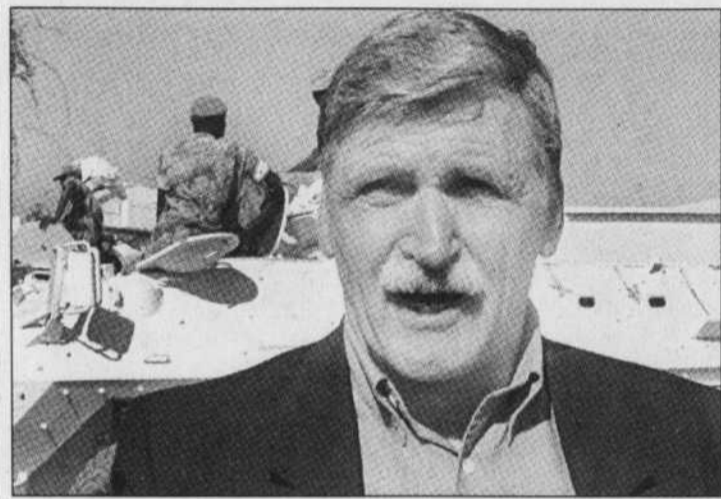
Le propriétaire de l'élevage, Elisé François, a convoqué la presse dans les minutes suivant la diffusion de ces images, se disant lui aussi profondément choqué par ces images.

Il a dit que l'adolescent, pour qui il s'agissait d'un emploi d'été, avait été incité par l'infiltrateur du Réseau action globale à commettre les gestes cruels en question. Quant à l'employé plus âgé, M. François a indiqué que ce dernier avait été suspendu parce qu'il avait mis à mort un canard en utilisant des moyens tout à fait inacceptables. Il a précisé que l'animal avait été tué pour mettre fin à des souffrances infligées par l'adolescent.

Un porte-parole du Réseau action globale a indiqué que l'infiltrateur de l'organisme avait passé une semaine complète à temps plein dans l'établissement; il a soutenu que cet infiltrateur avait été témoin d'au moins cinq gestes de cruauté inutile.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête.

La Presse canadienne



Le général à la retraite Roméo Dallaire

## Roméo Dallaire au procès de Munyaneza

LES PERREAUX

Roméo Dallaire s'est fait le témoin du génocide au Rwanda des centaines de fois, lors d'allocutions et d'entrevues, dans des livres et des films, mais il aura maintenant l'occasion de livrer son témoignage devant un tribunal canadien.

M. Dallaire, ancien général des Forces canadiennes qui siégeait hier au Sénat, doit se présenter à la barre, aujourd'hui, à Montréal, dans le cadre du procès pour crimes de guerre de Désiré Munyaneza.

Le résident torontois fait face à deux chefs d'accusation de génocide, deux chefs de crimes contre l'humanité et trois chefs de crimes de guerre dans le cadre de ce procès qui constitue une première en vertu de la Loi sur les crimes de guerre adoptée en 2000 par le Canada.

M. Dallaire, à la tête de la mission organisée en vain par les Nations unies afin d'assurer le maintien de la paix au Rwanda, en 1994, est le plus récent spécialiste appelé à comparaître afin de préciser le contexte du génocide, lors duquel ont perdu la vie entre 800 000 et un million de Rwandais, selon un tribunal international.

M. Dallaire, témoin le plus en vue appelé à livrer sa version des faits lors de ce procès, ne devrait pas établir un lien direct entre Munyaneza et les crimes commis. Les

procureurs doivent plutôt se servir de son témoignage dans le but de mettre en lumière la vaste étendue et l'organisation du massacre.

M. Dallaire est l'une des rares personnes en mesure de livrer un témoignage indépendant sur le génocide, a affirmé Paulin Ntezirayo, membre de la communauté rwandaise de Montréal.

«[Roméo] Dallaire ne se cachait pas pour survivre, il ne tuait pas des gens», a déclaré M. Ntezirayo.

«Avec son baret bleu de l'ONU, il est l'une des rares personnes qui pouvaient se déplacer et tout voir. S'il y a quelqu'un qui peut dire ce qui s'est passé, c'est lui.»

Aujourd'hui âgé de 61 ans, M. Dallaire, alors général, s'était vu confier la direction de la mission de l'ONU visant à maintenir la paix entre les factions qui s'opposaient lors de la guerre civile rwandaise, lorsque les massacres ont commencé, en avril 1994.

Il avait lancé une mise en garde quant à l'imminence d'un bain de sang et avait à maintes reprises demandé le soutien de troupes étrangères, une fois les tueries lancées. Au lieu de cela, la majeure partie de sa force a été évacuée et il s'est retrouvé avec quelques centaines de soldats, au plus fort du génocide.

La Presse canadienne

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DES MAINTENANT

## REPAS COMPLET DE L'ACTION DE GRÂCE - 2,48\$



Les montants cités sont les coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10\$ et plus.  
Organisme de charité enregistré 10819 5215 RR0001

Nous avons besoin de votre aide pour offrir des repas chauds et procurer d'autres services essentiels en cette période de l'Action de Grâce aux personnes démunies, sans-abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement 2,48\$, vous pouvez offrir un repas chaud, un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ d'une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

- 24,80\$ pour aider 10 personnes
- 62,00 pour aider 25 personnes
- 124,00 \$ pour aider 50 personnes
- \_\_\_\_\_ pour aider le plus de personnes possibles

Veillez donner en ligne au [www.missionbonaccueil.com](http://www.missionbonaccueil.com) ou composez le 514-523-5288

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville/Prov./Code postal : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_



Libellez votre chèque à :

**MISSION BON ACCUEIL**  
606 rue De Courcelle, dépt. 403304  
Montréal (Québec), H4C 3L5  
[www.missionbonaccueil.com](http://www.missionbonaccueil.com)

NOTRE 115<sup>e</sup> ANNÉE AU SERVICE DES DÉMUNIS

Sous la direction de Marie-France BEAULIEU  
Par un collectif d'auteurs

## Projects

Bronze, Silver, Gold, Platinum  
and Computers in Projects

Manuel 39,45 \$ chacun  
Cassette 12 \$ chacune  
Guide d'enseignement 86,05 \$ chacun  
Guide d'intégration 11,55 \$

ANGLAIS ENRICHÉ  
1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> SECONDAIRE

GUÉRIN, éditeur ltée  
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Sous la direction de Régent Bouchard

## AVENTURE

EXPÉDITIONS AU CŒUR DE LA  
SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Approuvé par le MELS  
2<sup>e</sup> cycle de primaire

Livre A (144 p.) ISBN 978-2-7608-8058-0  
Livre B (136 p.) ISBN 978-2-7608-8052-8  
25 \$ chacun

LIDEC inc.  
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies  
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

# ACTUALITÉS

Des personnes âgées expulsées de leur logement pour faire de la place à d'autres

## Jean Charest condamne les expulsions cavalières de vieux

Mais il y aura tout de même d'autres déménagements forcés



Michel David

### Coup de vieux

Il faut un certain temps avant de devenir un «vieux parti», mais l'ADQ semble en bonne voie d'y parvenir.

Samedi matin, plusieurs députés au conseil général réuni à Victoriaville étaient assez impressionnés par les propos de l'ancien président d'Hydro-Québec, André Caillé, notamment par son plaidoyer en faveur d'une hausse des tarifs d'électricité qui les rapprocherait des prix du marché.

Le cahier distribué aux participants expliquait que «le bas prix de l'électricité au Québec est en grande partie responsable de la surconsommation énergétique». En atelier, un militant a donc proposé que la suggestion de M. Caillé devienne officiellement la politique de l'ADQ. Il fallait rejeter la langue de bois des vieux partis et dire les choses comme elles sont.

Le député de Montmagny-L'Islet, Claude Roy, s'est empressé de l'appuyer. «Il va falloir arrêter d'être hypocrite», a-t-il lancé, invitant les députés à «crever l'abcès». Agir autrement serait «un manque flagrant de leadership de notre part».

Ce n'était pas la première que M. Roy laissait ainsi parler son cœur. En mai dernier, il n'avait pu s'empêcher d'applaudir à certains passages du discours inaugural prononcé par le premier ministre Charest, y retrouvant plusieurs des éléments du programme adéquate. Son collègue de Terrebonne avait dû lui donner un coup de coude pour lui faire comprendre que l'opposition doit maugréer, même quand elle est d'accord.

Samedi, c'est le député de Beauce-nord, Janvier Grondin, plus expérimenté, qui est venu rappeler à M. Roy l'abc de la politique. «Demain matin, dans les journaux, on va dire que l'ADQ veut augmenter les tarifs de 50 %».

Non pas que M. Grondin soit nécessairement opposé à une telle augmentation. Il en reconnaissait volontiers le bien-fondé. Toutefois, «malgré le fait qu'on peut l'avoir dans la tête, il ne faut pas le dire», a-t-il expliqué. Personne n'a osé contredire un aussi éminent stratège.

Dès ses débuts en politique, Mario Dumont aurait pu en apprendre à bien des politiciens plus âgés en matière d'opportunisme et de roublardise. Il doit d'ailleurs s'étonner que l'on puisse voir une contradiction entre son appui inconditionnel au développement hydroélectrique et sa nouvelle préoccupation pour l'environnement. Le fin du fin en politique ne consiste-t-il pas à dire à la fois une chose et son contraire?

En revanche, son parti avait toujours fait preuve d'une certaine candeur. Il n'y a pas si longtemps, les députés auraient appuyé M. Roy, et M. Grondin se serait fait dire d'aller au PLQ ou au PQ, si son appétit de pouvoir l'emportait sur sa détermination à combattre ce que M. Dumont appelle les «forces de l'immobilisme».

Le conseil général de Victoriaville était le premier depuis que l'ADQ a été appelée à former l'opposition officielle, et tous les observateurs ont noté qu'elle avait gagné en maturité politique. Pendant des années, les réunions adéquistes étaient surtout caractérisées par leur pittoresque. La sincérité ne faisait aucun doute, mais on entendait souvent des choses assez bizarres, pour ne pas dire complètement farfelues.

Les discussions de la fin de semaine dernière étaient d'un niveau tout à fait comparable à celui que l'on retrouve au PQ ou au PLQ. Même si l'environnement est un sujet qui peut devenir très technique, les députés semblaient très bien savoir de quoi ils parlaient. D'ailleurs, la proportion d'ingénieurs dans la salle semblait nettement en hausse, ce qui constitue un indice supplémentaire du fait que l'ADQ est dans l'antichambre du pouvoir. Entendre M. Dumont dire que la seule limite est notre capacité de construire a dû être musique à leurs oreilles.

Contrairement à leur habitude, les députés ont systématiquement écarté les propositions qui risquaient de susciter la controverse, qu'il s'agisse de la création d'une «police verte» pour débusquer les pollueurs ou encore l'installation obligatoire de compteurs d'eau.

Le député d'Iberville, André Riedl, s'est fait rabrouer à son tour, quand il a suggéré de rendre rétroactive la nouvelle «Charte d'autonomie municipale» dont l'association de Nelligan proposait l'adoption, ce qui aurait pu permettre l'annulation complète des fusions décrétées par le gouvernement Bouchard.

Le père fondateur de l'ADQ, Jean Allaire, a senti le besoin d'intervenir pour rappeler à M. Riedl que «qui trop embrasse mal étreint». Il a même ajouté que l'ADQ était «le parti de la modération» (sic). Même s'il est prématuré de songer à la formation d'un Conseil des ministres, Mario Dumont doit certainement commencer à prendre des notes sur le jugement politique de ses députés.

On est encore loin de «l'équipe de rêve», mais il y a tout de même des signes encourageants. André Caillé avait ressorti son célèbre col roulé à Victoriaville. Même si son étoile a pâli depuis la crise du verglas, l'ADQ a un urgent besoin de vétérans susceptibles d'inspirer confiance dans sa capacité de gouverner.

Son ralliement à l'ADQ n'est cependant pas acquis. À l'époque, Paul Martin pensait bien l'avoir convaincu de rejoindre les rangs des libéraux. La suite des choses a montré que M. Caillé avait bien fait de rester à Hydro-Québec. Il hésiterait maintenant entre le PC et l'ADQ, mais il y a des gens qui aiment simplement être courtisés sans jamais oser faire le saut.

Au printemps, Jean Garon avait bien failli être candidat dans une circonscription de la Montérégie. Même si son passage à l'Éducation a laissé de très mauvais souvenirs à plusieurs, son expérience est indéniable, et il demeure un personnage populaire en région.

Dans leur colère contre les libéraux, les maires défusionnistes de l'ouest de l'île semblent avoir oublié que Mario Dumont a été le premier chef de parti à faire sien le projet d'«une île, une ville». En éliminant un président d'origine grecque, l'ADQ envoie également aux communautés culturelles le signal qu'elle est peut-être moins allergique à la diversité qu'il n'y paraît.

Il y a moins d'an, le président de l'ADQ était Yvon Picotte. C'est dire à quel point les choses ont changé.

mdavid@ledevoir.com

Jean Charest serrait des mains, souriait à l'une et à l'autre. Le premier ministre du Québec était à Anjou, hier, afin d'annoncer un budget accru pour un programme destiné aux personnes âgées. Mais la manchette du *Devoir* du matin l'a forcé à réagir à l'expulsion de dizaines de personnes âgées de résidences du groupe Cogir pour faire de la place à d'autres aînés. Une aberration aux yeux de plusieurs. M. Charest, lui, demande que l'on traite ces êtres vulnérables en respectant la situation qu'ils vivent.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Une personne âgée qui habite une résidence privée n'est pas un locataire que l'on peut relocaliser à la légère, a tranché hier le premier ministre Jean Charest. Ce dernier a d'ailleurs qualifié d'«inacceptable» l'attitude de la compagnie de gestion immobilière Cogir après que celle-ci eut procédé à l'expulsion précipitée de certains de ses locataires âgés pour y aménager de nouvelles ressources intermédiaires (RI) en partenariat avec des Centres de services et de santé (CSSS) montréalais. «Ça ne passe pas. Il faut qu'on fasse autrement», a martelé le premier ministre.

A ses yeux, c'est à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal de resserrer la vis et d'exiger de ses partenaires privés qu'ils traitent leurs locataires avec tous les égards dus à leur âge. «Bien au-delà de ce que la loi prescrit, on fait affaire à des personnes vulnérables. On doit prendre des mesures en conséquence. On ne fait pas juste aviser une personne qui a un certain âge, qui vit une situation de vulnérabilité, on ne fait pas juste appliquer la loi; on la traite en respectant la situation qu'elle vit», a commenté M. Charest.

Hier, *Le Devoir* révélait que la compagnie Cogir avait procédé cavalièrement à l'expulsion de dizaines de personnes âgées dans deux de ses résidences des quartiers Rosemont et Ahuntsic en vue d'y aménager des RI. Ses partenaires publics dans l'aventure, les CSSS Lucille-Teasdale et Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, ont dû rappeler Cogir à l'ordre à quelques reprises. Ils ont même exigé de ce dernier qu'il se conforme aux règles de la Régie du logement. Cela n'a pas empêché plusieurs accros de se répéter: pas d'avis écrit, des délais invraisemblables (à peine un mois alors que la loi en prescrit au moins six) et des dédommagements à géométrie variable.

Au bureau du ministre de la Santé, Philippe Couillard, on rappelle que la création de ces nouvelles unités vise à assurer le maintien des personnes âgées dans un milieu de vie agréable le plus longtemps possible. On déplore toutefois que les bonnes intentions aient pu conduire à des abus. Le ministre a d'ailleurs déjà contacté l'Agence pour lui demander de revoir le



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Charest a rencontré des personnes âgées hier en cette journée qui leur est officiellement dédiée. Il a toutefois dû se prononcer sur le sort qu'un partenaire privé du CSSS de Montréal réserve à ses locataires âgés.

processus de sélection et d'implantation de ces nouvelles unités. «On va s'assurer que les règles soient respectées scrupuleusement et, s'il le faut, les ententes seront encore resserrées», a précisé l'attachée de presse du ministre, Isabelle Merizzi.

#### D'autres déménagements à venir

Pas question toutefois de mettre un terme aux déménagements comme le réclame le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) qui trouve amoral que l'on déloge des aînés pour en accueillir d'autres. «Ne pas faire de déménagement, c'est plus ou moins réaliste compte tenu de l'espace montréalais. Il faut donc s'attendre à ce qu'il y ait en d'autres», a fait valoir Mme Merizzi. Le cas échéant, l'Agence promet d'être intraitable avec ses partenaires privés.

«Il est clair que l'Agence et les CSSS ne signeront des ententes qu'avec les promoteurs respectueux des droits des résidents, comme il est clairement prescrit dans les règles d'acceptation des projets de ressources intermédiaires, a fait valoir le président-directeur général de l'Agence, David Levine. S'il le faut, ces exigences seront renforcées pour mieux prendre en compte les conséquences des projets proposés sur les personnes appelées à être déplacées.»

D'ici un an, pas moins de 480 places en RI devront avoir été créées à Montréal. Une partie de ces nouvelles unités viendront de constructions neuves,

d'autres de la transformation d'immeubles existants. Les CSSS concernés se sont engagés hier à prendre une part encore plus active dans la mise sur pied de ce nouveau réseau, de manière à minimiser les inquiétudes liées à une relocalisation. Les CSSS offriront à chaque personne qui en a besoin un accompagnement individuel, qu'elle soit amenée à déménager à l'intérieur des installations du développeur ou ailleurs dans la communauté.

De son côté, la ministre responsable des aînés, Marguerite Blais, a promis de faire de son mieux pour sensibiliser ses collègues à la grande vulnérabilité des personnes âgées. «Tout déménagement est un stress, mais, à cet âge, il est encore plus grand. [...] Peu importe la manière dont on s'y prendra pour régler ce problème, il faudra garder en tête que c'est la personne qui doit primer», a précisé la ministre.

Mme Blais accompagnait hier le premier ministre Charest qui était de passage à Anjou pour annoncer une augmentation au budget du programme «Du cœur à l'action pour les aînés», qui passe de 900 000 \$ à 1,6 million de dollars. Ce programme permet de soutenir des initiatives communautaires dans des domaines aussi divers que le soutien aux aidants naturels, la promotion de l'activité physique ou des activités culturelles.

Le Devoir  
Avec la Presse canadienne

## Dans 40 ans, des banlieues fantômes?

LISA-MARIE GERVAIS

Après le dépeuplement des villes, les banlieues pourraient connaître le même sort d'ici 40 ans. Un scénario catastrophe qui inquiète des experts en urbanisme qui ont été invités hier à faire des conjectures sur l'avenir de l'habitation au Québec, dans le cadre des Rendez-vous de l'habitation qui marquaient les 40 ans de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Pour Daniel Gill, professeur adjoint à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, le problème ne réside pas tant dans le manque d'unités de logement du parc immobilier. Bien au contraire. Il craint plutôt que, d'ici 20 ou 30 ans, le développement immobilier ne suive pas les modes de vie qui changent à vitesse grand V. «Le ménage traditionnel comptant deux parents et deux enfants ne représente plus qu'un ménage sur trois aujourd'hui», soutient M. Gill. Actuellement, il y aurait 100 000 résidences unifamiliales dites «univides», c'est-à-dire qui n'accueillent pas de grosses familles mais plutôt des

couples seuls sans enfants. Ce nombre pourrait doubler dans 40 ans. «Le drame, c'est que des banlieues auront alors les mêmes problèmes que certains quartiers de Montréal», note-t-il en faisant allusion à la désertion de certains milieux urbains.

Verra-t-on l'émergence des banlieues fantômes? Peut-être. Il existe, selon lui, différents scénarios. Les Québécois pourraient désertifier les banlieues et troquer leurs trop grandes maisons pour aller vivre dans un appartement plus petit en ville ou exiger la construction de logements plus petits et mieux adaptés.

L'urbaniste s'intéresse à cette courbe croissante de la demande du milieu locatif qui s'effondrera devant le nouveau modèle familial. «En 2051, les gens vont revenir aux mêmes besoins en logement qu'en 2001. Les logements ne seront plus adaptés aux familles», avance-t-il. «Ça pourrait avoir comme effet de décourager certains jeunes couples d'acheter, car ils vont préférer attendre que les prix baissent. Ça va affecter grandement le marché de la construction et l'économie», poursuit-il.

M. Gill, qui plaide pour que les chercheurs et les décideurs s'intéressent davantage au paradigme du vieillissement de la population dans l'habitation, s'étonne de ne pas voir le gouvernement plus proactif. «La crise du logement de 2000, on l'avait vue venir, mais on n'avait rien fait. Le gouvernement a tendance à réagir aux crises», dit-il.

Pour sa part, l'architecte Danjel Pearl met en garde contre le désengagement de l'État. Il insiste sur l'urgence de penser autrement la façon de construire les nouvelles unités de logement, notamment en se pré-occupant de l'environnement et des moins nantis. «Dans 20 ans, les logements ne seront plus adaptés. Si on continue d'installer des systèmes de chauffage électrique, on n'aura plus le contrôle devant la hausse des coûts d'Hydro-Québec», s'alarme-t-il. Selon lui, 80 % des logements auront besoin de rénovations. «Si on ne tient pas compte de ça, ça va être la catastrophe économique», souligne-t-il.

Le Devoir

Achetez tableaux de

JEAN-PAUL  
MOUSSEAU

Achat à Montréal du 3 au 7 octobre  
Appelez MAINTENANT pour un rendez-vous

Lynda Marie Shearer, Canadian Art Group Cellulaire : 1.416.774.8575  
55 Avenue Rd. #2975 www.canadianartgroup.com  
Toronto M5R 3L2 canadianart@bellnet.ca

François Gendron  
avocat

L.L.L., M.A., Ph.D.

Montréal  
514.845.5545

POUR VOUS TIRER  
D'EMBARRAS



Michel BROCHU  
Jean-Pierre Michel

DICTIONNAIRE DE  
GÉOMORPHOLOGIE  
À CARACTÈRE  
DIMENSIONNEL

Ce dictionnaire définit les vocables  
géomorphologiques en fonction de leurs  
caractéristiques dimensionnelles.

320 pages - 44,75 \$  
ISBN 978-2-7801-3773-8

GUERIN universitaire  
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

## LES ACTUALITÉS

## Le Canada réclame un envoyé spécial de l'ONU pour l'Afghanistan

Washington — Dans un discours aux Nations unies, hier, le Canada fera ressortir les succès enregistrés en Afghanistan tout en préconisant la nomination d'un émissaire de haut niveau chargé de faire mieux connaître la mission de l'OTAN dans ce pays.

Le ministre canadien des Affaires étrangères, Maxime Bernier, présentera cette proposition dans son premier discours à l'Assemblée générale de l'ONU. Il fera valoir que le poste d'envoyé spécial devrait s'inspirer du travail de Tony Blair dans le processus de paix au Moyen-Orient.

M. Bernier a déjà discuté de l'idée avec les représentants de plusieurs pays ainsi qu'avec le président afghan Hamid Karzaï, et le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon. L'initiative recueille l'appui des États-Unis et de pays comme la Norvège, la France et l'Espagne.

M. Blair, en tant qu'envoyé spécial pour le Quartet, travaille au dossier du Moyen-Orient depuis qu'il a quitté son poste de premier ministre de la Grande-Bretagne.

Le Canada croit qu'un effort similaire, impliquant une personnalité connue, à l'égard de l'Afghanistan accroîtrait l'appui à M. Karzaï

et permettrait de mieux coordonner les efforts de développement et la sécurité.

M. Bernier devrait aborder dans son discours divers autres sujets dont celui d'Haïti, qui lutte encore pour se relever de la rébellion qui a renversé l'ex-président Jean-Bertrand Aristide en 2004.

Il évoquera aussi l'appui du Canada à une résolution de l'ONU critiquant les atteintes aux droits de la personne en Iran.

Mais l'Afghanistan demeure le plus important enjeu pour Ottawa. Quelque 2500 soldats canadiens sont impliqués dans la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN dans ce pays. Et 71 militaires et un diplomate canadiens y ont trouvé la mort.

Le Canada voudrait que des nations comme l'Allemagne, la France, l'Espagne et l'Italie autorisent la présence de leurs soldats dans des zones de combat, pour lutter contre les militants talibans. Ce fardeau dangereux est actuellement assumé principalement par le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et l'Australie.

La Presse canadienne

## Les parapluies de Centraide



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**TRADITION OBLIGE**, ils étaient près de 20 000 à s'être réfugiés sous des parapluies — malgré un soleil radieux! — pour participer à la marche organisée par Centraide dans les rues du Centre-ville de Montréal. L'organisme, qui lançait hier sa campagne de financement annuelle, espère amasser cette année 53 millions de dollars, soit 1,5 million de plus que ce qui a été récolté l'an dernier. Avec les sommes amassées, 360 organismes de lutte contre la pauvreté aideront quelque 500 000 personnes issues des milieux défavorisés. Sur la photo, quatre jolis minois qui n'avaient pas du tout l'air d'apprécier le clic impromptu de notre photographe.

## Rectifications de l'orthographe

## Les graphies font peu à peu leur chemin

La nouvelle orthographe des quelque 2000 mots de la langue française touchés par une mini-réforme obtient peu à peu ses lettres de noblesse au Québec. Mais si plusieurs ouvrages embôitent le pas, le test de l'usage public n'est pas gagné pour autant.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Si la soupe aux «nénufars» et aux «ognons» n'est pas encore tout à fait prête au Québec, elle mijote. Trois ans après que l'Office québécois de la langue française (OQLF) eut suggéré d'accepter les rectifications qui bouleversent l'habillage de 2000 mots, les changements s'implantent. Timidement, mais sûrement.

Les critiques ont été nombreuses à s'élever pour dénoncer les objectifs du projet de rectifications de l'orthographe proposé en 1990 par le Conseil supérieur de la langue française (CSLF), et dont l'application se fait encore de manière aléatoire dans la francophonie. Les modifications concernent surtout l'usage des traits d'union, le pluriel des mots composés, l'accent cir-

conflexe, le participe passé des verbes pronominaux et une catégorie générale qui concerne les «diverses anomalies».

Là où les uns voyaient un joli coup de dépoussiérage qui rendrait plus logique la langue française et témoignerait de sa vivacité, bien d'autres déploieraient que l'on ne faisait que niveler la langue par le bas, tout en introduisant de nouvelles exceptions pas nécessairement plus simples à retenir que les anciennes.

En France comme au Québec, les modifications sont donc pour l'essentiel restées lettre morte pendant pratiquement 15 ans.

Ce qui change aujourd'hui. Les rectifications n'ont certes pas fait le saut dans les journaux ou chez les éditeurs (à quelques exceptions près), mais les dictionnaires et autres ouvrages usuels de référence ouvrent de plus en plus largement leur porte aux nouveaux mots — à noter que les anciennes graphies demeurent tout aussi

bonnes que les nouvelles. Pour les défenseurs de l'orthographe modifiée, c'est là le premier pas vers un passage dans l'usage courant, le véritable test.

Ces promoteurs des nouvelles graphies font pression pour que se termine la période d'ambivalence actuelle, où plusieurs attendent que d'autres se décident à plonger, et vice-versa. Entre autres cibles de leurs démarches: les éditeurs des dictionnaires *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse*, qui recevront le 15 octobre une pétition signée par plusieurs centaines de linguistes de la francophonie demandant que les nouvelles graphies soient complètement intégrées aux prochaines éditions. Actuellement, ces dictionnaires acceptent respectivement 52 % et 39 % des changements suggérés en 1990.

Sur le front éducatif — le plus important, selon la linguiste Chantal Contant, de l'UQAM, qui dirige le Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français (GQMNF) —, le ministère de l'Éducation (MEQ) devrait aussi recevoir dans les prochains mois un avis de poids en faveur des rectifications: celui du comité d'experts mis en place par le MEQ dans la foulée des recommandations de la Table de pilotage sur l'apprentissage du français. Ce comité a entrepris ses travaux la semaine dernière.

Pour le président du groupe, Conrad Ouellet — qui dirige également le Conseil québécois de la langue française du Québec (CSLFQ) —, il est certain que la question des rectifications «va revenir dans les discussions». En entretien il y a une dizaine

de jours, M. Ouellet avançait que «les modifications vont finir par s'imposer. C'est déjà en place dans plusieurs endroits, et même le MEQ demande [depuis cette année officiellement] que les nouvelles graphies soient acceptées à la correction des examens. Je ne pense pas que le comité ordonnera quoi que ce soit, mais il suggérera assurément qu'on tienne compte des modifications non seulement dans les corrections, mais aussi dans l'enseignement. Les universités ont le devoir d'enseigner ce qu'il y a là-dedans.»

C'est là une question névralgique, estime Chantal Contant. «Nous voyons des avancées partout depuis trois ans. Mais le MEQ n'a jamais fait de déclaration claire, pas de communiqué, rien. Alors, il y a plusieurs enseignants qui ne savent pas sur quel pied danser. Ils n'ont pas la consigne d'enseigner les rectifications, donc ils attendent.»

Au MEQ, la consigne est effectivement... d'attendre. La porte-parole du ministère indique que si les «correcteurs des épreuves uniques doivent maintenant accepter les nouvelles graphies, dans la mesure où elles se retrouvent dans des dictionnaires autorisés, il n'y a pas encore de position concernant l'enseignement». Essentiellement, le ministère désire que «l'usage tranche».

## La France timide

L'usage, mais aussi la France. Car même si le projet de rectifications émane du Vieux Continent, et que l'Académie française en a adopté rapidement les principes, il n'y a pas eu de mouvement de masse pour appliquer ces changements. Loin de là. Au journal *Le Monde*, par exemple, la respon-

sable de la correction du site Internet mentionne au *Devoir* que «les correcteurs sont très loin d'appliquer à la lettre les innovations de 1990. Il n'y a absolument rien de systématique».

Tout comme Chantal Contant, le MEQ a toutefois noté un changement de cap ce printemps: le ministère de l'Éducation nationale de France a indiqué, dans un bulletin officiel, que les nouveaux programmes scolaires s'inscrivent «dans le cadre de l'orthographe rectifiée». Timidement placée au milieu d'un document évoquant plusieurs sujets, la décision pourrait inciter le MEQ à faire de même, croit-on au GQMNF. Les enseignants de Belgique et de Suisse ont pour leur part consigné d'enseigner et d'accepter les nouvelles normes.

En acceptant partout les graphies modifiées, le ministère se rallierait à plusieurs organismes ayant déjà approuvé en tout ou en partie les rectifications. L'OQLF a lancé le bal en 2004 en indiquant que désormais, «ni les graphies traditionnelles ni les nouvelles graphies ne doivent être considérées comme fautives». Goûter ou goûter, août ou aout, boutentrain ou boutentrain, tout est bon.

En 2005, l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) publiait un avis dans lequel elle constatait «que la nouvelle orthographe est devenue une réalité et est en train de passer dans l'usage».

La même année, le CSLFQ émettait aussi un avis faisant état d'une position favorable à cette mini-réforme.

Du côté des ouvrages de référence, *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse* sont plus réticents que le

dictionnaire *Hachette*, le *Nouveau Littré*, les correcteurs *Antidote*, *ProLexis* et *Word*, ou les grammaires *Bescherelle* et *Grevisse*, qui intègrent 100 % des changements.

Quant à lui, le *Multi-dictionnaire* de la Québécoise Marie-Eva de Villers fait part de 26 % des modifications, selon la méthode de calcul de Chantal Contant. Au terme de la refonte en cours de l'ouvrage, il passera à près de 50 %. Cette prudence est tout à fait déléguée pour la linguiste.

«Pour qu'une réforme puisse réussir, indique Mme de Villers, il faut qu'elle apporte une amélioration notable au système orthographique, qu'elle propose des règles simples et générales, qu'elle constitue une réelle simplification et non de nouvelles exceptions à mémoriser, qu'elle soit sentie comme une nécessité sociale et qu'elle fasse l'unanimité au sein de la francophonie. C'est loin d'être le cas ici.»

C'est en partie ce qui explique la position du MEQ, et aussi le fait que très peu d'institutions de communication aient pris le train du projet. Mais les pro-réforme en sont convaincus: avec des ouvrages tenant compte des rectifications, des avis favorables de plusieurs organismes et la diffusion d'un mot d'ordre aux enseignants, le français nouvelle version ne pourra faire autrement que de s'imposer... en laissant toujours le choix aux usagers d'utiliser la nouvelle ou l'ancienne graphie. De quoi rendre tout le monde heureux?

## Le Devoir

Pour connaître les modifications, consulter la Banque de dépannage linguistique au: [www.oqlf.gouv.qc.ca](http://www.oqlf.gouv.qc.ca)

E<sub>1</sub>A<sub>1</sub>E<sub>1</sub>S<sub>1</sub>L<sub>1</sub>

**ROLEX**

OYSTER PERPETUAL DAY-DATE  
OR JAUNE

**Bijouterie Gambard**  
Vente et service technique  
430-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

**Mario RIVEST**  
Collection Sciences humaines  
**UN QUÉBEC EN MARCHÉ** 4<sup>e</sup> secondaire  
Formation générale des adultes  
SCH 4022-2  
L'industrialisation et l'urbanisation au Québec  
En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

**RIGHT ON!**  
Anglais langue seconde  
1<sup>re</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire  
Facile à utiliser et répond à tous les critères du programme du MELS.  
En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

**EN BREF**

**Autre recours d'Omar Khadr**  
Washington — Les avocats du Canadien Omar Khadr ont demandé à une cour d'appel militaire de reconsidérer sa décision de permettre la poursuite de son procès à Guantanamo. La Cour d'appel militaire des États-Unis a statué le mois dernier que Khadr pouvait être accusé de meurtre et

de terrorisme devant un tribunal militaire spécial. Ce jugement avait renversé la décision rendue par un juge militaire, le colonel Peter Brownback, le 4 juin dernier, et qui statuait que le tribunal militaire créé par le Congrès n'avait pas l'autorité de juger des détenus de Guantanamo, à moins qu'ils aient été au préalable qualifiés de «combattants ennemis illégaux». — *La Presse canadienne*

**LE DEVOIR**

**SERVICE À LA CLIENTÈLE**

HORAIRE POUR L'ACTION DE GRÂCES

**Lundi, 8 octobre : FERMÉ**

## LE MONDE

Selon Seymour Hersh

## Washington pourrait privilégier des frappes ciblées en Iran

LUC VINOGRADOFF

Le journaliste américain Seymour Hersh, auteur de plusieurs articles sur la stratégie militaire de la Maison-Blanche en Iran, affirme, dans le *New Yorker* paru hier, que Washington pourrait abandonner l'idée d'un bombardement de grande envergure visant des installations nucléaires au profit de frappes «ciblées» contre des infrastructures des Gardiens de la révolution.

Citant de nombreuses sources gouvernementales et sécuritaires sous couvert d'anonymat, Hersh affirme que la modification des plans américains s'est opérée cet été, sous l'impulsion du vice-président Dick Cheney. «Le but des plans était une large campagne de bombardement, avec des cibles comprenant des sites nucléaires connus ou suspects ainsi que des cibles militaires. Maintenant, on insiste sur des frappes chirurgicales» contre des installations des Gardiens de la révolution à Téhéran et ailleurs d'où sont lancées, selon l'administration, des attaques contre les Américains en Irak», écrit Hersh.

Le journaliste estime que ce recadrage stratégique résulte de trois causes. «Premièrement, le président et ses conseillers ont conclu que leur campagne pour convaincre le public américain que l'Irak était un danger nucléaire imminent n'a pas marché, contrairement à celle menée avant la guerre en Irak [...]. Deuxièmement, la Maison-Blanche a finalement adopté le consensus, partagé par la communauté de renseignements américaine, que l'Irak est encore à cinq ans d'obtenir une bombe. Enfin, il y a une reconnaissance grandissante, à Washington et au Proche-Orient, que l'Irak est le grand vainqueur géopolitique de la guerre en Irak.»

## Tous sur l'Iran

Si les préparatifs pour une intervention militaire ont augmenté de manière significative, selon les dires du journaliste — «ils envoient tout le monde vers la cellule iraniennne», affirme un ancien responsable de la CIA —, une action militaire américaine ne peut pas être qualifiée d'imminente. Ainsi, Hersh précise qu'au cours de son enquête, on lui a répété à de nombreuses reprises que «le président n'a pas signé l'ordre exécutif» nécessaire pour entreprendre une

opération militaire en Iran». «Et un ordre de ce calibre pourrait même ne jamais être signé», ajoute-t-il.

Pourtant, le gouvernement américain n'a pas cessé de lancer des mises en garde à l'encontre de Téhéran, que ce soit sur le nucléaire ou sur la situation irakienne. Dernièrement, M. Bush avait dénoncé, lors d'un discours en août, le lien entre les extrémistes chiites et Téhéran, demandant au régime iranien de mettre fin à ces actions. «Jusqu'à ce qu'ils le fassent, nous prendrons les

mesures nécessaires pour mettre nos troupes en sécurité.» Quant au rôle de l'Irak en Irak, la mesure la plus concrète a été l'adoption d'un texte, le 26 septembre, appelant à désigner les Gardiens de la révolution comme groupe terroriste.

«La position du président, et son corollaire — si beaucoup des problèmes américains en Irak peuvent être imputés à Téhéran, alors la solution est

d'affronter les Iraniens — se sont solidement imposés au sein de l'administration», note l'auteur de l'article. Parmi les plus fervents adeptes de cette option, on retrouve M. Cheney qui, selon un ancien responsable des renseignements, cherche désespérément à «mener une action militaire en Irak le plus vite possible», alors que M. Bush doit quitter la présidence dans moins de quatorze mois.

D'autres figures de premier plan, comme le général David Petraeus, ont également apporté des éléments démontrant la présence grandissante de Téhéran sur le sol irakien, confortant par la même occasion l'administration dans son choix. «Personne ne s'était rendu compte du degré de participation de l'Irak», a-t-il affirmé dans son rapport présenté en septembre. Selon lui, Téhéran mène «une guerre par procuration contre l'Etat irakien et les forces de la coalition».

Seule inconnue, la réaction du régime iranien à une campagne de bombardement sur son sol. L'ancien conseiller à la sécurité nationale, Zbigniew Brzezinski, cité dans l'article, prédit «une guerre régionale de vingt ans. Cette fois, contrairement à l'Irak, nous allons jouer le rôle de victime. Le but du jeu semble d'essayer à forcer les Iraniens à jouer plus gros que leur mise».

Le Monde

## EN BREF

## Pakistan: policiers suspendus

Islamabad — Deux chefs de la police et un responsable de la municipalité d'Islamabad ont été suspendus hier à la suite de la dispersion brutale d'une manifestation d'avocats et de militants de l'opposition samedi devant le siège de la commission électorale du Pakistan. La police a chargé à coups de matraque et de gaz lacrymogènes les manifestants qui protestaient contre la candidature du général-président Pervez Musharraf à l'élection présidentielle du 6 octobre. Les journalistes présents se sont plaints d'avoir été frappés eux aussi par les policiers. La demande de suspension du chef de la police d'Islamabad, de son adjoint et de l'administrateur adjoint de la ville a été déposée par la Cour suprême. — Reuters

## Poutine se voit premier ministre

Moscou — Le président russe Vladimir Poutine a déclaré hier qu'il «acceptait» de conduire la liste du parti pro-Kremlin Russie Unie aux législatives de décembre. «J'accepte avec reconnaissance votre proposition de diriger la liste de Russie Unie» aux législatives du 2 décembre, a déclaré le président russe devant le Congrès du parti pro-Kremlin. — AFP

cembre, a déclaré le président russe devant le Congrès du parti pro-Kremlin. — AFP

## Irak: baisse des pertes civiles

Bagdad — Le nombre de civils tués en septembre en Irak a baissé de moitié par rapport au mois précédent, passant à 840 morts, selon des chiffres compilés par trois ministères irakiens. Cette baisse coïncide avec une baisse des pertes militaires américaines en Irak en septembre, qui ont été également les moins lourdes depuis plus d'un an, avec 72 soldats tués. Le mois le plus meurtrier a été mai, avec 1951 civils morts. Mais le bilan a diminué en juin à 1241 morts, pour remonter en juillet à 1652 morts, et 1771 morts en août. Les Américains affirment que les violences interconfessionnelles sont en diminution dans la capitale et ses environs, après le lancement en février d'un vaste plan de sécurisation de Bagdad et l'arrivée en renfort de près de 30 000 soldats. Mais de nombreux insurgés semblent avoir fui ces régions pour commettre des attaques et attentats ailleurs. Ils continuent de mener des attaques contre les forces de sécurité, qui ont coûté la vie à 77 policiers et soldats, pour 85 en août, selon les mêmes chiffres. — AFP

UKRAINE

## Les pro-russes et les pro-occidentaux sont à égalité

Les deux grands blocs en lice aux élections ont revendiqué la victoire

Kiev — Les partis pro-occidentaux donnés d'abord vainqueurs aux législatives ukrainiennes ont vu leur marge se réduire à néant au profit des pro-russes hier, au fil des dépouillements, conduisant le président Viktor Iouchtchenko à s'inquiéter de «fraudes».

Les deux grands blocs en lice aux élections ont revendiqué chacun la victoire hier, ce qui est de mauvais augure pour un règlement rapide de la crise politique dans le pays.

«Je m'inquiète du retard dans le dépouillement des bulletins de vote dans les régions sud et est de l'Ukraine», traditionnellement favorables au parti russophile du premier ministre Viktor Ianoukovitch, a déclaré le chef de l'Etat pro-occidental.

«Je charge les forces de l'ordre d'enquêter immédiatement sur les causes et les circonstances de ce retard, a-t-il ajouté mettant en garde contre des manipulations et promettant que les «falsificateurs» seraient punis.

Ioulia Timochenko, égérie de la Révolution orange, le mouvement populaire qui avait porté au pouvoir le président Iouchtchenko en 2004, a accusé le Parti des régions de «falsifier ouvertement» les résultats, dans une déclaration citée par l'agence Interfax.

Vingt-quatre heures après la clôture des bureaux de vote, toute l'attention se cristallisait hier soir autour des socialistes, dont le score oscille autour de 3%. S'il franchit ce seuil fatidique, il entrera au Parlement et constituera une force d'appoint cruciale pour le Parti des régions.

Au fil des dépouillements, l'écart entre les partis pro-occidentaux dits orange et leurs rivaux pro-russes — qui était de cinq points dans les sondages de sortie des urnes dimanche — s'est réduit comme une peau de chagrin, jusqu'à devenir insignifiant. Après dépouillement des bulletins dans 86,68% des bureaux, le parti pro-présidentiel Notre Ukraine et son allié, le bloc Ioulia Ti-

mochenko, obtiennent 46,21% des voix, le Parti des régions avec tous les autres 45,49%.

Ioulia Timochenko a réalisé un score inattendu avec 31,52% des voix, soit près de dix points de plus qu'aux législatives en mars 2006 et apparaît comme la mieux placée pour redevenir premier ministre en cas de formation d'une coalition pro-occidentale. Cette flamboyante dirigeante politique, qui fut déjà premier ministre en 2005, s'est dite prête à former le plus rapidement possible une coalition avec le parti pro-présidentiel Notre Ukraine-Autodéfense populaire.

Avant le scrutin, M. Iouchtchenko et Mme Timochenko, alliés lors de la Révolution orange démocratique mais souvent rivaux depuis, avaient promis de former un gouvernement ensemble en cas de victoire. Mme Timochenko s'est dite confiante dans le fait que «la coalition serait formée dans les 24 ou 48 heures après l'annonce des résultats officiels» définitifs.

«Rien ne prouve la victoire des forces orange» tant qu'il n'y a pas de résultats définitifs, a pour sa part mis en garde M. Ianoukovitch, en revendiquant le droit de former une coalition.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a estimé le scrutin conforme aux «normes pour des élections démocratiques» dans un rapport préliminaire.

La Russie, qui ne verrait pas d'un mauvais œil le maintien au pouvoir d'un premier ministre favorable à Moscou, a aussi estimé que les élections s'étaient déroulées dans des conditions de libre choix.

Le Haut Représentant de l'UE pour la politique étrangère Javier Solana a de son côté appelé à la formation rapide d'un gouvernement stable en Ukraine, après une série de crises, et à la poursuite des «nécessaires réformes internes».

Agence France-Presse et Reuters

BIRMANIE

## L'émissaire de l'ONU sera reçu aujourd'hui par la junte



REUTERS

L'armée birmane a levé hier ses barricades autour des pagodes de Rangoon.

l'état de santé du chef de la junte, qui pourrait expliquer le report de la rencontre, on sait que le général Than Shwe reste un dirigeant inflexible, peu inquiet par l'image donnée par la répression en dehors de son pays.

Selon Mark Canning, l'ambassadeur britannique au Myanmar, la Chine a pesé de tout son poids pour que la mission de Gambari soit la plus ambitieuse possible, obtenant pour lui l'autorisation de se rendre à Naypyidaw, où il a rencontré le

premier ministre et les ministres de l'information et de la culture.

A Washington, la porte-parole de la Maison-Blanche, Dana Perino, a déclaré hier qu'il était important que l'émissaire de l'ONU puisse rencontrer tous ceux qu'il souhaitait voir.

Sur le terrain, signe de la conviction des généraux d'avoir réussi à «assécher» le mouvement de contestation, les forces de sécurité ont levé hier les barricades bloquant l'accès à la pagode Shwedagon, le temple bouddhiste le plus sacré et point de ralliement pour les manifestations de moines.

Des soldats sont toujours positionnés aux quatre accès au sanctuaire de Rangoon où, il y a une semaine, des policiers et des soldats ont tiré des gaz lacrymogènes et chargé des cortèges de religieux qui tentaient de se rendre dans le centre-ville.

A l'issue des défilés de ces derniers jours qui ont rassemblé environ 100 000 personnes dans le pays, la junte a évoqué un bilan officiel d'une dizaine de morts lors de leur répression — un chiffre très sous-estimé, à en croire les gouvernements occidentaux.

Reuters

Vainqueur du vote de dimanche en Equateur

## Correa peut passer à ses réformes

JEAN-LUC PORTE

Quito — Le président Rafael Correa, en obtenant, selon de premières estimations, la majorité absolue des sièges dans la nouvelle Assemblée constituante équatorienne, entend réformer en profondeur la Constitution et instaurer un modèle économique sous contrôle renforcé de l'Etat.

Avant-même son élection il y a 11 mois, Rafael Correa, 44 ans, avait annoncé son intention d'imposer un «socialisme du XXIe siècle» et un «changement de modèle économique» pour que dorénavant «l'Etat planifie, régule et assure la promotion de l'économie, sans nationaliser les moyens de production».

La rédaction d'une nouvelle Constitution devrait accroître le rôle de l'Etat afin qu'il puisse intervenir en particulier dans le domaine social.

Le parti du chef de l'Etat, Acuer-

do Pais, a obtenu 70 sièges au total sur les 130 sièges attribués à cette Assemblée constituante, soit la majorité absolue, selon l'organisation indépendante Participation citoyenne qui a réalisé un décompte partiel sur 84% des sièges, jugé représentatif.

Les trois principaux partis d'opposition de droite totalisent 26 sièges.

Dimanche, dès la fermeture des bureaux de vote, M. Correa, un économiste de gauche avait parlé de victoire indiscutable. «La semaine dernière, nous savions par les sondages que nous obtiendrions 60 sièges [à l'Assemblée constituante], mais si les projections sont exactes, nous en obtiendrons 80 ce soir», soit plus que la majorité requise qui est de 65, avait-il précisé.

Selon les analystes, M. Correa dispose désormais de toute la mar-

ge de manœuvre possible pour imposer ses réformes sans nécessité d'alliances.

Le président Correa a affirmé hier devant la presse à Quito que les Equatoriens souhaitaient que le Congrès, dominé par la droite, «rentre à la maison», estimant que c'était le «verdict du peuple équatorien».

L'assemblée qui changera la Constitution en Equateur devra accorder la priorité à la dissolution du Congrès afin d'éviter «des conflits» prolongés avec l'opposition, a affirmé à l'antenne de Radio Quito, le ministre de l'Intérieur, Gustavo Larrea.

Soulignant que son gouvernement «a obtenu le plus grand soutien populaire» dans l'histoire de l'Equateur, un pays qui n'a «jamais été aussi uni», M. Correa a indiqué que «2 ou 3% de la population» soutient

que le pays est divisé «car ils sont en train de perdre leurs privilèges».

L'ancien président Fabian Alarcon, tout comme les principaux dirigeants de l'opposition de droite, l'ancien candidat présidentiel Alvaro Noboa et l'ex-président Lucio Gutierrez, accusent le président d'abriter un «projet totalitaire en concentrant tous les pouvoirs».

La presse équatorienne estimait hier unanimement que les partis de droite s'étaient présentés très affaiblis et divisés à cette élection. Le quotidien *El Comercio* (indépendant) soulignait en particulier que le président Correa avait désormais les mains libres et «fixe ses conditions».

De premiers résultats officiels du scrutin seront annoncés d'ici le 11 octobre avec la possibilité de recours jusqu'à la proclamation définitive prévue le 22 octobre, a indiqué le Tribunal suprême électoral.

Agence France-Presse

Des milles en triple avec le Triple 7 vers Paris. Voilà de quoi faire sourire tout le monde.

Lorsque vous voyagez dans nos nouvelles Suites Super Affaires™ à bord du nouveau Boeing 777, vous obtenez le triple des milles Aéroplan™. Et si vous choisissez la classe économique, vous accumulez 3 500 milles-bonis Aéroplan.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui pour être admissible à la promotion. Choisissez librement en ligne ou en appelant votre agent de voyages.

Vous devez vous inscrire avant le 31 janvier 2008 pour être admissible à la promotion du triple des milles Aéroplan. Vous devez vous inscrire avant le 15 décembre 2007 pour être admissible à la promotion des 3 500 milles-bonis Aéroplan. Tous les vols effectués durant la période de promotion vous donnent droit à des milles-bonis Aéroplan, y compris les vols effectués avant l'inscription. Il suffit de vous inscrire une seule fois pour être admissible à la promotion. Vous obtiendrez le triple des milles Aéroplan pour chaque vol aller-retour ou pour deux segments de vol aller simple et les deux vols admissibles doivent être effectués en Service Super Affaires (J, C, Z). Vous obtiendrez 3 500 milles-bonis Aéroplan pour chaque vol aller-retour ou pour deux segments de vol aller simple et les deux vols admissibles doivent être effectués en classe économique. Classes de réservation admissibles: Latitude Plus (Y, M, U), Lohr (B, H, V, Q, L, A, S) et L d'autres conditions s'appliquent. Visitez aircanada.com pour tous les détails. ™Super Affaires est une marque déposée d'Air Canada. ™Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan, société en commandite.

aircanada.com  
La liberté de voyager à votre façon

# ÉDITORIAL

## Ambiguïtés adéquistes

L'Action démocratique du Québec subit l'épreuve du temps avec succès. Six mois après être devenue l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, sa popularité se maintient. Advenant des élections, elle serait probablement appelée à former le prochain gouvernement. Est-elle prête à assumer le pouvoir? La réponse est: pas encore.

Le conseil général que tenait le week-end dernier cette formation politique est venu illustrer l'erreur d'aller qui la propulse. Elle attire des orateurs qui, voilà deux ans, auraient refusé de rencontrer des adéquistes. Elle attire aussi des militants en nombre. Cette fin de semaine, ils étaient 500 à débattre d'un plan vert qui non seulement tient la route, mais manifeste par ailleurs leur capacité à se doter de politiques articulées.

La croissance accélérée que vit l'ADQ, tout impressionnante soit-elle, ne doit pas nous faire oublier qu'elle est toujours en mode rattrapage. Elle ne s'est pas encore débarrassée de ses habits de tiers parti. Elle porte toujours les stigmates de la cuisante défaite de 2003. De cette époque, elle traîne de vieilles dettes qui l'accablent. Elle garde un programme squelettique dont les idées n'ont pu être approfondies faute de ressources humaines et financières. Heureusement pour elle, le talent de son chef, Mario Dumont, arrivait en campagne électorale à occulter ces faiblesses.

Cette rencontre de la fin de semaine a permis de constater que ce parti est au travail. La politique sur l'environnement adoptée n'a rien à envier à celles des adversaires. De façon attendue, les militants ont joint leur voix au consensus qui réunit tous les partis politiques québécois autour du respect des cibles de réduction des gaz à effet de serre prévues à l'accord de Kyoto. Plus inattendues sont par contre les résolutions qui pressent le gouvernement d'agir en matière d'inspection des véhicules d'occasion et en ce qui a trait aux programmes d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec que l'on veut multiplier par deux. Dans un cas comme dans l'autre, Québec a toujours été réticent à ces mesures. Le message prône l'action.

L'ADQ acquiert apparemment de la maturité, mais pas tant que ça. Ce parti reste la chose de Mario Dumont. On l'a vu dimanche lorsqu'il est venu atténuer le virage vert adopté par les militants, leur rappelant que l'environnement ne doit pas être un frein aux grands projets. Insistant sur la nécessité d'un «rattrapage économique», il a eu des phrases ambiguës comme: «Il ne devra pas y avoir à notre développement hydroélectrique d'autre limite que notre capacité de construire.» Lorsque viendra le temps de faire des arbitrages entre environnement et développement économique, on peut croire que, comme premier ministre, M. Dumont penchera du côté des grands projets.

Décoder avec précision la pensée du chef adéquiste est difficile, car le programme économique sur lequel il s'appuie est plus que sommaire. En campagne électorale, il parlait de modernisation du secteur manufacturier, d'allègement de la réglementation, d'investissement privé, d'économie du savoir et d'économie sociale, mais il revenait toujours à cet élément qu'il privilégie de l'exploitation des ressources hydroélectriques. Il lui faudra revoir ce discours, car le gouvernement Charest a déjà donné le mandat à Hydro-Québec de développer tout le potentiel hydroélectrique du Québec.

Maintenant qu'ils se sont donné une politique environnementale, les militants adéquistes doivent travailler sur la définition d'une politique de développement économique qui puisse se marier avec leur virage vert. Il leur faut nous dire où ils se situent. Beaucoup de travail reste à faire avant les prochaines élections. Avant de prétendre au pouvoir, comme les sondages le leur disent, il leur faut pouvoir démontrer qu'ils sont prêts à l'assumer.

[bdescoteaux@ledevoir.com](mailto:bdescoteaux@ledevoir.com)

## Triste indifférence

En lançant une consultation publique sur les conditions de vie des aînés, le gouvernement de Jean Charest souhaitait briser le silence entourant la réalité d'un million de Québécois âgés de plus de 65 ans. Signe des temps et triste ironie: c'est pourtant dans la plus bouleversante indifférence que les aînés défilent au micro pour se confier.

Le saviez-vous? La ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, a parcouru 14 villes depuis le début de cette consultation, fin août, elle a coté environ 1500 personnes et reçu 127 mémoires. On dit que, certains jours, les témoignages entendus à la faveur de cet exercice ont réussi à arracher les larmes. C'est ce que l'on dit. Mais inutile d'en chercher le plus petit écho: vous ne trouverez pas.

Pendant que la jungle médiatique s'abreuve du moindre soubresaut venu de la commission Bouchard-Taylor — relevant l'extraordinaire comme s'il s'agissait de l'ordinaire le plus commun —, les aînés causent suicide, insécurité financière, violence et abus, isolement, détresse psychologique et qualité des soins dans leurs milieux de vie sans que cela fasse la manchette. Le récit pénible de ces chroniques du dénouement de la vie devraient émouvoir; elles entraînent au contraire la plus grande apathie. C'est dire l'importance d'une telle consultation, et, surtout, des résolutions qui en découleront.

«Inacceptable», a commenté hier le premier ministre Jean Charest, en cette Journée internationale des personnes âgées, faisant allusion à l'expulsion cavalière de dizaines de personnes âgées de leur logis, un illogisme révélé hier dans *Le Devoir*. Une mesure destinée à soutenir des aînés — la création d'unités de ressources intermédiaires — conduirait à en laisser quelques dizaines sur le carreau? Non-sens! Il est heureux que l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal ait été invitée par M. Charest à rectifier le tir, et prestement.

Ce malheureux exemple brille d'éloquence. Encouragés par les préjugés et les stéréotypes dont souffrent les aînés, l'âgeisme, l'infantilisation et la gérontophilie colorent le quotidien de cette tranche de la population qui prendra le plus d'espace au Québec au cours des prochaines décennies, démographie déclinante oblige.

En témoignent tous ces rapports remis au ministère de la Santé et des Services sociaux sur l'horreur quotidienne dans certains centres d'hébergement: de la maltraitance à la violence, telle qu'elle a été dévoilée en 2004 au CHSLD de Saint-Charles-Borromée, à Montréal, règne en traîtrise une sournoise indifférence. Elle transpire aussi dans la réaction blasée de tous ceux qui ne peuvent s'empêcher de marier le nombre de décès causé par le *Clostridium difficile* à la moyenne d'âge des défunts, comme si un âge vénérable venait sauver les apparences.

La consultation, si discrète soit-elle, devra mener à un plan d'action qui sonnera la fin de la désaffection envers le troisième âge. L'occasion est belle de faire grand bruit autour d'un groupe qui cherche désespérément les porte-voix.

[machouinard@ledevoir.com](mailto:machouinard@ledevoir.com)

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## LETTRES

### L'efficacité d'un ministre

Les maladies cardiaques sont en hausse. Pour répondre à ce besoin criant, le gouvernement avait investi des sommes considérables pour la construction d'une deuxième salle d'hémodynamie à l'hôpital Pierre-Boucher. Or, on apprend que cette deuxième salle n'a jamais été en fonction et sert présentement de local de rangement!

Pendant ce temps près de 800 patients sont transportés, par ambulance, de la Rive-Sud vers des hôpitaux de Montréal. Cette situation, en plus d'occasionner des coûts financiers importants, comporte des coûts sociaux et affectifs pour le patient et les membres de sa famille.

Alors que cette situation ridicule et scandaleuse perdure, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, multiplie les apparitions dans les médias. Pourtant, aucune décision n'est prise. En profiterait-il plutôt pour faire mousser sa candidature à une éventuelle et très probable course à la direction de son parti.

C'est cette même équipe libérale qui s'est fait élire avec comme principal engagement de réduire la liste d'attente dans les hôpitaux en promettant une gestion efficace et efficiente. Force nous est de constater qu'avec le problème de cette salle d'hémodynamie à Pierre-Boucher, il n'y a aucun leadership du ministre responsable dans ce dossier.

Par ailleurs, on se demande où sont les députés des villes de la Rive-sud concernées par ce problème. Malgré la gravité de la situation, ils demeurent muets. Les citoyens sont en droit de demander des comptes aux élus. Les contribuables, lourdement taxés, n'en ont pas pour leur argent. Ils méritent une meilleure gestion des fonds publics.

Il est temps d'élire des politiciens qui feront ce à quoi ils sont destinés: organiser la cité. Pour le moment, c'est le citoyen qui se fait organiser!

Pierre Giard  
Boucherville, le 27 septembre 2007

### Un ambassadeur spécieux?

Nous avons de la chance que David Wilkins, ambassadeur des États-Unis au Canada, soit là pour nous exhorter à participer à son initiative pour sauver la planète des dangers du réchauffement climatique. Sans lui, que pourrions-nous faire la majorité des pays du monde avec leur petite convention de Kyoto (mot qu'il évite comme la peste), trop rigide et trop contraignant.

Les citoyens américains, responsables de 25 % des émissions de GES mondiales jusqu'à tout récemment du moins, commencent à prendre conscience des conséquences possibles de leurs comportements. M. Wilkins cherche à créer un consensus des principales économies du monde pour faire face au danger. Cela pourrait même mener à une entente plus étendue sous l'égide des Nations unies, espère-t-il.

M. Wilkins, avec tout le respect dû à son statut d'ambassadeur, devrait «se brancher!» Les États les plus progressistes de son pays ont commencé il y a longtemps à réagir à cette menace pendant que le gouvernement qu'il représente faisait tout pour embrouiller, confondre et nier les faits.

Il peut remercier son compatriote Al Gore d'avoir contribué largement au changement de l'opinion publique aux États-Unis et même ici au Canada où nous en parlons depuis longtemps.

Maintenant, c'est à son gouvernement de faire ce qu'il aurait dû faire il y a longtemps, c'est-à-dire, d'imposer des limites concrètes aux émissions de GES, et cela, dans le contexte de la seule convention mondiale qui a encore une chance de réussir: Kyoto. Il devrait répéter ce mot jusqu'à ce qu'il puisse le dire sans s'étouffer et, quand il aura réussi, qu'il enseigne à Stephen Harper comment le dire aussi, s'il vous plaît.

Craig Gaston  
Gatineau, le 27 septembre 2007

### Le dopage des sportifs est-il évitable?

Quand j'étais écolier, la veille d'un examen, ma mère me disait «mange du poisson, ça rend intelligent». L'anecdote fait sourire, mais elle illustre aussi comment à tout âge et toute époque, nous cherchons la recette magique qui nous rendra plus intelligent, plus fort, plus performant, voire nous permettra de bander. Tant que l'humain reste en compétition avec lui-même, la chose peut souvent rester bénigne. Mais une fois emporté par le cirque du sport-spectacle, sous la pression des proches, de l'entraîneur, des commanditaires, de la foule et des médias qui se font le relais de la fierté nationale, l'humain flanche et ne peut plus se contenter de vitamines pour gagner. Le premier à le faire entraînera les autres, qui devront suivre ou abandonner. Ensuite, à chacun de savoir jusqu'où il acceptera d'aller dans le mensonge et l'autodestruction.

La lutte antidopage relève de l'angélisme: trop d'intérêts sont en jeu pour que l'esprit sportif triomphe. Qu'on le comprenne enfin: le sport-spectacle est une faillite; nous équipons, finançons et adulons une élite qui nous procure surtout des modèles de tricherie et de mensonge, voire de déchéance lorsqu'ils avouent enfin. Et la trentaine arrivée, nos sportifs prennent leur retraite, le corps usé et fatigué de toujours répéter les mêmes mouvements.

Au lieu de déplorer le peu de médailles récoltées par leur pays, ses citoyens devraient plutôt s'en réjouir, en espérant que l'argent épargné en salaires et équipements sera plutôt investi dans les infrastructures à usage public et la participation collective. Ainsi pourrions-nous avoir toute une nation en forme comme modèle, plutôt qu'une élite qui nous décevra tôt ou tard.

Luc Le Blanc  
Montréal, le 27 septembre 2007

## LIBRE OPINION

### L'UdeM abandonne un joyau

MARC RENAUD  
Professeur à l'Université de Montréal

Je reviens au Québec après dix ans d'absence. Je retrouve mon poste à l'Université de Montréal et je vais de surprise en surprise. J'observe les débats orageux qui nous divisent sur les accommodements qu'il faut ou non consentir aux personnes qui ont choisi de partager notre destinée. J'ai l'impression qu'on traite à la légère la situation financière des universités, dont on oublie qu'elles sont dans une situation de concurrence internationale féroce où le Québec et même le Canada pourraient rapidement être déclassés. Je ne comprends pas qu'on dénigre les efforts qui sont faits à l'UQAM pour se sortir rationnellement d'un cafouillis immobilier. Je suis peiné de voir le découragement qui afflige des dirigeants universitaires intègres, compétents et courageux. Bref, je suis déçu.

Pour paraphraser Max Weber, afin de planifier l'avenir, il faut non seulement de la bonne volonté et de l'intelligence mais aussi de la passion et du coup d'œil. Un très bon exemple de manque de perspective est la récente décision du conseil de l'Université de Montréal de ne pas revenir sur sa décision de vendre le pavillon Mont-Royal, l'ancienne maison-mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, acquis à bas prix mais dont les premières rénovations ont été mal planifiées, puis arrêtées.

Il s'agit d'un joyau patrimonial situé au cœur du campus de l'Université de Montréal, avec une vue imprenable sur Montréal à l'avant, un sanctuaire d'oiseaux à l'arrière, de magnifiques

et grands lieux de travail et une chapelle sublime, qui aurait pu devenir le symbole montréalais de la société du savoir.

D'ici un an, cet édifice aurait pu combler les besoins criants en espace de ce qu'on appelle, dans le jargon universitaire, les facultés «sèches» (santé publique, lettres, sciences sociales, aménagement, éducation, etc.), c'est-à-dire les facultés ne nécessitant pas d'infrastructures lourdes (comme en sciences naturelles et en génie).

D'ici cinq ans, l'occupation de cet édifice aurait pu permettre un recentrage du campus par la vente d'une série d'édifices marginaux et le non-renouvellement de divers baux de location. L'Université de Montréal en serait sortie avec l'image d'un des campus les plus spectaculaires en Amérique du Nord.

Trois arguments sont invoqués pour justifier cette vente: les besoins les plus criants de locaux sont ceux du département de chimie, dont l'université a pourtant rénové les locaux il n'y a pas si longtemps. Il ne fait aucun doute que le pavillon Mont-Royal ne peut pas être utilisé à cette fin.

La cour de triage, acquise inopinément après la querelle du CHUM, ouvre une possibilité extraordinaire d'expansion pour l'université. Soit! Mais en 2020? En 2030? Et seulement une fois que les travaux de décontamination, de mise à niveau et d'infrastructures auront été effectués!

Les coûts de rénovation du pavillon Mont-Royal sont jugés excessifs compte tenu des ressources de l'université et du gouvernement du Québec. Deux questions doivent d'abord être

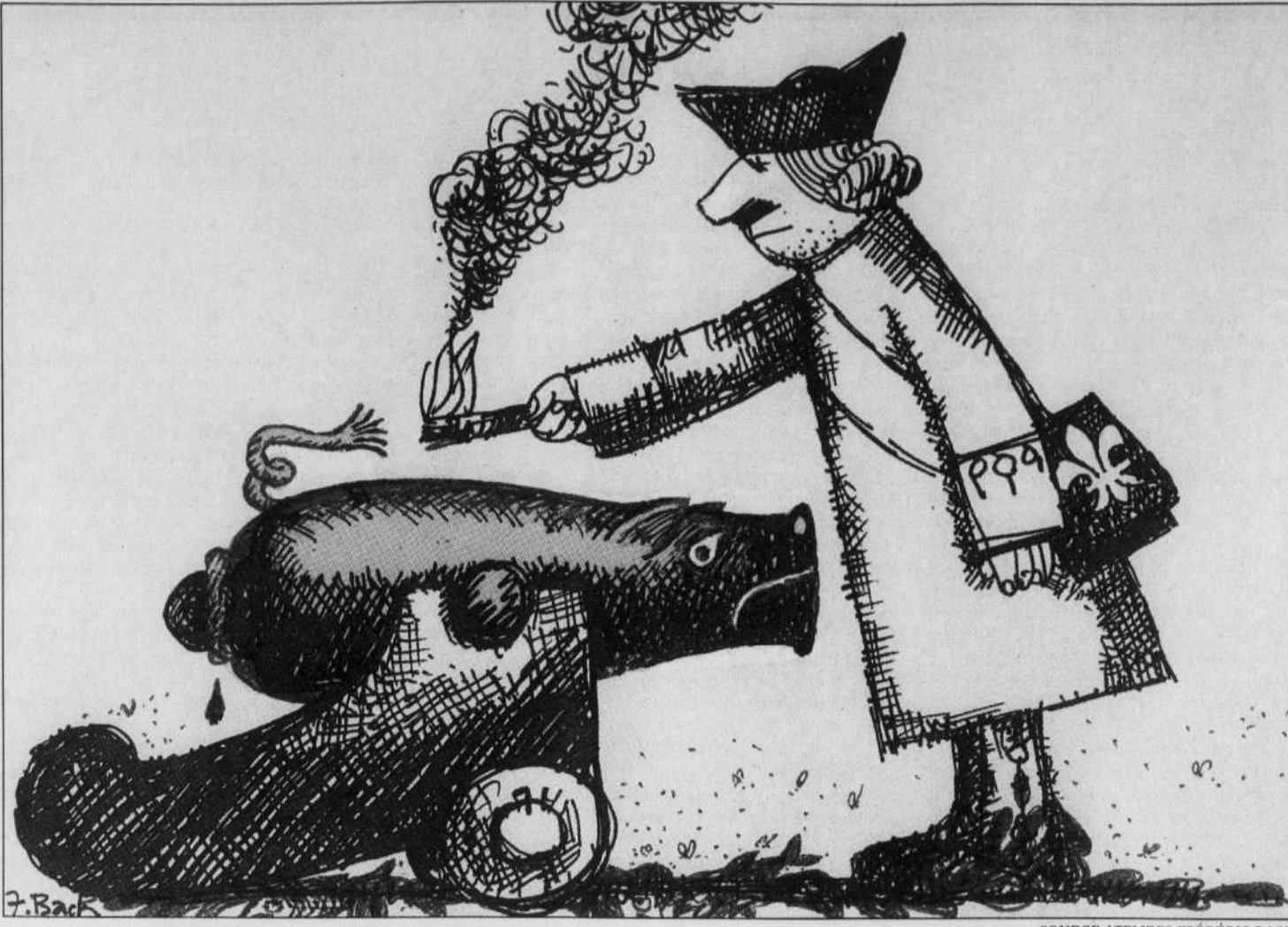
posées: combien en coûterait-il au mètre carré utile pour rénover cet édifice? Et combien coûterait la construction d'un immeuble neuf pour facultés «sèches» avec la même superficie utile? Comme aucune donnée des nombreux architectes consultés n'a été rendue publique, les rumeurs les plus invraisemblables circulent: les coûts pourraient varier de 48 millions à 175 millions de dollars alors qu'une construction neuve équivalente en espace coûterait autour de 120 millions.

Supposons que le différentiel réel entre une construction neuve et la rénovation s'élève à 30 millions, comme l'affirme le vice-recteur exécutif. Faut-il pour autant vendre ce pavillon? L'instance suprême de l'université dit oui. Je dis non. Comme certains de nos jeunes nous en donnent déjà un présage, nous ferions peut-être aussi bien de nous exiler hors du Québec si l'université, les gouvernements, les fondations et les amis de la montagne ne sont même pas capables d'avoir le «coup d'œil» pour trouver une solution.

Nous sommes dans le peloton de tête des pays riches du monde. Nous ne sommes pas pauvres. Allons-nous laisser l'université s'éparpiller aux quatre coins de la ville? Abandonner un joyau? Et rendre encore plus terne son visage et plus dysfonctionnel son fonctionnement?

Plusieurs générations ont relevé leurs manches pour doter le Québec francophone d'universités de haut calibre, capables d'attirer et de former les meilleurs dans le monde. Querelle après querelle, décision après décision, tout cela est en train d'être détruit. Pauvre Québec!

## IDÉES



SOURCE ATELIERS FRÉDÉRIC BACK

Lulu et les dinosaures (2)

## Une résistance

À l'occasion de la fin des audiences de la Commission sur l'avenir de l'agriculture au Québec et de la publication cette semaine aux Éditions Écosociété de *Porcheries! La porciculture intempestive au Québec*, un ouvrage de chercheurs de l'UQAM qui dénonce l'impact négatif de l'industrie porcine sur l'économie, l'environnement, les communautés rurales et le patrimoine culturel québécois, nous publions aujourd'hui le dernier de deux textes de l'auteur de *Bacon* le film (2001) qui présente sa propre analyse de l'évolution du dossier, six ans après la parution du film-choc.

HUGO LATULIPPE

Cinaste

Pour le moment, comme d'autres, j'en suis venu à penser que c'est à nous, les urbains, de «renforcer» les vrais agriculteurs, les petits. C'est à nous, les acheteurs de produits agricoles, de dénoncer ceux qui poussent impitoyablement les familles de paysans québécois vers le gouffre. De montrer du doigt ceux qui enlaidissent et détruisent nos campagnes. Il faut ramener à l'ordre notre gouvernement, la Société générale de financement, les banques et les caisses populaires et, bien sûr, ces universitaires financés par l'agro-business et l'agrochimie qui ne jurent que par l'optimisation de la génétique, qui travaillent à la création de nouvelles races turbosupérieures et à la transformation de l'agriculture en laboratoire. Loin de la vraie terre, loin du vrai air, loin de la vraie eau, loin du monde et des autres vivants.

Apôtres de la croissance perpétuelle, Lulu et les dinosaures rêvent d'une agriculture enfin conforme aux planifications comptables et aux modèles des logiciels. Comme pour la forêt boréale, il devient pourtant de plus en plus évident qu'appliquer aux écosystèmes agricoles et aux animaux d'élevage la même logique économique, les mêmes schémas de croissance-performance-productivité qu'aux usines de souliers est une maladie mentale qui pourrait mener les humains à leur perte. Cette maladie ne doit pas être enseignée impunément à l'université.

À mon avis, la science insensée que l'on pratique dans ces chaires agricoles de plus en plus aveugles aux applications écosystémiques de leurs recherches s'apparente à ce que le scientifique Carl Jung qualifiait de «*médiocrité intellectuelle*», caractérisée par un rationalisme éclairé, une théorie scientifique qui simplifie les faits et constitue un excellent moyen de défense, à cause de la foi inébranlable que l'homme moderne accorde à tout ce qui porte l'étiquette scientifique. *Roma locuta, causa finita* (Rome a parlé, la question est tranchée, le débat est clos).

## L'apocalypse des animaux

Je me souviens... de ce vétérinaire très connu dans le milieu qui avait voulu garder l'anonymat lors du tournage de *Bacon* (appelons-le Alphonse). Alphonse insinuait que ces médicaments vendus sous la pression des compagnies pharmaceutiques aux agriculteurs comme une nécessité absolue assuraient une part du revenu des vétérinaires agricoles, bien plus que la santé des animaux. Alphonse prétendait que ses collègues touchaient une commission sur la vente de pilules, tant et si bien qu'ils avaient tendance à en vendre un peu beaucoup. Trop.

À l'époque, j'avais décidé de ne pas intégrer cette révélation au film par pudeur. Je trouvais ça trop capoté. Aujourd'hui, les faits sont clairs. Des experts cités dans l'ouvrage des chercheurs de l'UQAM mettent en garde Santé Canada des risques de résidus de médicaments dans le jambon de porc usinés. Ce qui renforce une autre information transmise par le même vétérinaire que j'avais omise dans le montage final de *Bacon*. Alphonse disait que de plus en plus de producteurs industriels refusaient de manger ce qu'ils produisent.

«Pourquoi Alphonse?

— Parce qu'ils savent ce qu'ils mettent dedans.»

Ayant eu vent qu'Alphonse mentionnait publique-

ment ce genre de détail fâcheux, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec l'a d'ailleurs radié de la profession.

## Une résistance

J'ai de bons amis agriculteurs, paysans, artisans, restaurateurs. La plupart produisent et transforment des produits raffinés, issus de cultures biologiques, des produits avec une âme, une histoire, un lien avec le patrimoine agricole et historique du Québec. Cela sans aucun soutien spécifique de l'État. Le MAPAQ subventionne le béton pour l'agrandissement de fossés à lisier de porc jusqu'à hauteur de 80 %, mais ne reconnaît pas encore les rendements du bio.

Ces héros de l'agriculture qui font tous les sacrifices pour nous nourrir sagement bâtissent le Québec de demain sur leurs épaules, à leur corps défendant. Par conviction. Par respect pour leurs enfants. Par amour pour leur pays. Ces gens sont de vrais patriotes. Ils ont entrepris de faire — sans l'État — ce que les Européens ont commencé à faire il y a longtemps avec l'appui de l'Union et de leurs gouvernements. Serons-nous les derniers en Occident à effectuer ce virage?

Certains ont pour clients réguliers des ambassadeurs étrangers, les grands chefs de la gastronomie montréalaise, le bureau du premier ministre, etc. D'autres écoulent leurs produits dans les marchés publics de Westmount et d'Outremont, du Plateau et de Notre-Dame-de-Grâce quand ils n'exportent pas leurs produits à Toronto, à Boston et à New York.

Ce que ça veut dire? Simple. Dans les franges les plus informées, les plus scolarisées et les plus riches de la société, on mange de plus en plus bio. Dans l'Occident entier d'ailleurs. La croissance de ce secteur est phénoménale: 20 à 25 % par année. Peu de secteurs d'activité connaissent une telle croissance.

## Des produits sains pour tous

Encéphalopathie spongiforme bovine, grippe aviaire, fièvre aphteuse, hécatombes liées à l'eau contaminée en milieu agricole, infestations de cyanobactéries, syndrome du dépérissement post-sevrage, stérilité des animaux qui consomment des aliments génétiquement modifiés... Les preuves de l'imminence de la déroute du secteur, dans sa forme industrielle, abondent. L'agriculture, c'est plus qu'un secteur économique, c'est notre garantie de santé présente et future. L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, la nourriture que nous mangeons constituent notre sang, notre chair, nos organes, nos os.

Pourquoi tolérons-nous que les plus nantis se nourrissent du fruit d'une agriculture de très haute qualité alors que le Québécois moyen continue de manger du bacon aux médicaments? Ce n'est pas équitable. J'irai jusqu'à dire que ce n'est pas acceptable dans un pays qui souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'Homme. L'accès à une saine alimentation est un droit. Le Québec de 2007 est un État passablement riche et moderne. Tous les Québécois doivent pouvoir manger des produits sains et de très haute qualité.

Pour cela, il faut que le ministère de l'Agriculture des Québécois commence dès maintenant à imiter ses homologues de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de la France, de la Suède, de la Suisse, de l'Italie et qu'il subventionne le virage de producteurs agricoles industriels vers le bio. Ça n'a rien de très compliqué. C'est même très simple. C'est un choix de société, point à la ligne.

La Commission sur l'avenir de l'agriculture qui

conclut maintenant ses travaux apporte un vrai espoir. Un espoir que la parole des compatriotes paysans, partisans d'une agriculture raisonnée qui ont osé parler devant les commissaires et défier l'édit du Vatican de Longueuil, sera transmise avec diligence à nos élus.

Il faut oser exiger de Lulu et des dinosaures ce que nous voulons pour pays. Le poète Gérard Godin a dit: «Un peuple qui ne parle pas est un peuple fou.»

## À 1500 pieds

L'automne dernier, en tournant une séquence en avion, les fenêtres ouvertes, j'ai constaté que les oiseaux qui survolent la Beauce, la Montérégie et Lanaudière à 1500 pieds d'altitude sont aussi affligés par l'odeur des installations porcines. Ça sent la mort jusque dans le ciel. Ça pue le Veau d'Or. De là-haut, j'ai vu des porcheries gigantesques en construction. Plus grosses que tout ce que j'ai vu jusqu'à maintenant. Elles sont désormais cachées dans les forêts, comme des maladies honteuses, pour que vous et moi ne les voyions pas. Ça continue.

Ce qui ne fait qu'appuyer un «détail» que Denise Proulx (l'une des auteures de *Porcheries!*) met en lumière et qui m'a passablement secoué. Contrairement à ce que la plupart des gens pensaient (dont moi!), depuis la création de l'Union paysanne et la sortie de *Bacon* en 2001, depuis le moratoire décrété par Québec... le cheptel de porcs a connu une croissance. De fait, d'après les données de Statistique Canada, le moratoire n'a pas diminué substantiellement le nombre de porcs, qui s'est au contraire stabilisé autour de 4,2 millions de porcs par trimestre sur le territoire du Québec. À l'heure où les Québécois ont l'impression que les choses ont changé, le nombre d'abattages a plutôt atteint de nouveaux sommets.

## L'avenir

Mon petit bonhomme de cinq pommes apprend à la maternelle que le territoire est l'extension de soi et que nous en sommes l'extension. Les enfants apprennent désormais que tous les vivants sont liés sur Terre. Heureusement, sa génération apprendra beaucoup ses idées là, à l'école de 2007.

Ils apprendront de façon probablement plus claire et brutale que le néolibéralisme est fondé sur l'appropriation des ressources naturelles par une minorité, là où elles abondent; et sur leur marchandage par d'autres minorités là où elles manquent dramatiquement. Ils apprendront à l'école à faire le lien direct entre cette croissance que l'on exige chaque année des marchés et les réalités écosystémiques, les réalités humaines.

Demandeur plus au marché, c'est demander plus aux écosystèmes et aux gens, concluront-ils simplement. Je suis convaincu que mes enfants sauront voir les choses en face et envisager une modernité corollaire de la décroissance économique. Les plus grands universitaires, chercheurs et scientifiques de la planète le disent: la planète ne peut plus nous soutenir durablement sur ce mode olympique. L'Arctique fond. Des icebergs grands comme neuf fois Singapour se décrochent désormais de l'Antarctique. L'océan monte sur les peuples dans le delta du Bengale et dans le Pacifique Sud. L'Afrique se désertifie.

Je pense qu'un jour nos petits cocos seront très durs envers Lulu et les dinosaures. Ils voudront les juger pour les dommages causés à notre territoire.

Comme vous peut-être, j'aime ce pays et ses habitants. D'amour. Je crois que je le défendrai ma vie durant comme mes ancêtres et pour mes enfants. J'y connais des arbres, des oiseaux, des bêtes, des montagnes, des fleuves. J'y ai surtout beaucoup d'amis. Le poète dirait «*avant que mille Mexico*». Ça viendra. Courageusement disséminés aux quatre coins du territoire, ils recommencent le pays tous les jours, «en vert» et contre tout. Merci à vous tous, mes amis, mon pays.

Comme vous, je suis convaincu que le jour où nous démantèlerons toutes les usines d'élevage de porc pour en faire des ateliers décents approche. Je souhaite simplement, par fierté de Québécois peut-être, que ce ne soient pas les lois du marché qui nous dictent ce virage, mais l'usage de la raison.

Commission unique de valeurs mobilières

## Les mythes, raccourcis et demi-vérités de M. Flaherty

MONIQUE JÉRÔME-FORGET

Ministre des Finances et présidente du Conseil du trésor

Dans une lettre publiée dans l'édition du 28 septembre dernier du *Devoir*, le ministre fédéral des Finances, M. Jim Flaherty, renouvelait son plaidoyer en faveur de l'établissement d'un organisme unique de réglementation des valeurs mobilières au Canada.

En substance, M. Flaherty disait que le système canadien qui comporte 13 commissions de valeurs mobilières nuit à la position concurrentielle du Canada dans le secteur névralgique de l'investissement et va à l'encontre d'une plus grande protection des investisseurs. Il écrit notamment: «*La présence d'un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières permettrait d'accroître l'intégrité et le bon fonctionnement de nos marchés de capitaux tout en permettant aux investisseurs de réaliser leurs objectifs tout en protégeant ceux-ci.*»

Les arguments invoqués par M. Flaherty ne tiennent tout simplement pas la route.

## Protection des investisseurs

L'un des principaux objectifs de la réglementation du commerce des valeurs mobilières est d'assurer la protection des épargnants. Qu'en est-il?

En 2006, une étude de la banque Mondiale et Lex Mundi a classé le Canada au 3e rang mondial au chapitre de la protection des épargnants. Les États-Unis étaient classés au 7e, le Royaume-Uni au 9e. Également, dans son rapport de 2006, l'OCDE a classé le Canada à la 2e position en ce qui a trait à la qualité de la réglementation des valeurs mobilières, devant les États-Unis (4e), le Royaume-Uni (5e) et l'Australie (7e).

Il est surprenant qu'avec de tels résultats, les gouvernements fédéral et ontarien continuent de dénigrer le système réglementaire canadien tant à l'intérieur de nos frontières qu'à l'étranger. C'est ce que j'appelle se tirer dans le pied.

## Le mythe des coûts

Mon homologue fédéral estime en outre que le système actuel de réglementation est trop coûteux. Encore là, les faits le contredisent. En 2002, les coûts directs de réglementation par million de capitalisation étaient de 145,80 \$ au Canada en comparaison de 141,90 \$ uniquement pour les organismes fédéraux de réglementation aux États-Unis. Ajoutez à cela les coûts des organismes de réglementation de chaque État américain, et la situation est largement favorable au Canada.

En fait, c'est la position de M. Flaherty qui augmenterait les coûts puisqu'il propose un organisme unique avec des bureaux dans chaque province et un bureau chef en Ontario. En d'autres mots, il croit diminuer les coûts en ajoutant un étage de bureaucratie. Ça ne tient pas.

Autre mythe soutenu par M. Flaherty: les coûts de financement seraient supérieurs au Canada. Faux. Le coût direct total moyen d'une émission canadienne de petite taille (1 à 10 millions de dollars US) est inférieur (15,98 %) à celui d'une émission américaine (17,99 %). Le coût direct pour des émissions de plus grande envergure (plus de 100 millions de dollars US) est similaire dans les deux pays.

## Le régime de passeport

Ce que propose le Québec, en accord avec toutes les provinces à l'exception de l'Ontario, c'est la mise en place en 2008 d'un «régime de passeport» qui ferait en sorte que dès lors qu'un investisseur serait inscrit au Québec ou dans une autre province (même l'Ontario), il serait qualifié pour investir n'importe où au Canada.

Voilà un système simple, efficace et peu coûteux qui a fait dire la semaine dernière au premier ministre de l'Alberta, Ed Stelmach: «*Let's accept the passport and move on to other matters.*» (Acceptons le régime de passeport et passons à autre chose.)

De nombreux intervenants et observateurs estiment qu'il faudrait se concentrer davantage sur le véritable problème qui est le renforcement des moyens de sanctionner les délits. Ils ont tout à fait raison. Les crimes économiques sont généralement de nature criminelle, et le gouvernement fédéral a aussi la responsabilité en la matière. Au Québec, comme ailleurs au Canada, les organismes de réglementation n'ont pas assez de mordant. La création en 2003 des Équipes intégrées de la police des marchés financiers est un pas dans la bonne direction. J'ai proposé à mes collègues d'examiner l'opportunité de créer un tribunal pancanadien dans le secteur des valeurs mobilières. Il s'agit de séparer les fonctions d'encadrement des fonctions quasi judiciaires des commissions de valeurs mobilières.

Ce dont on devrait discuter, ce n'est pas la création d'une autre structure bureaucratique, mais bel et bien de mieux protéger les investisseurs au sein d'un système qui est déjà parmi les plus sûrs et les plus concurrentiels du monde.

Une analyse même superficielle ne supporte pas les arguments invoqués par M. Flaherty. Le vrai débat devrait exclusivement porter sur les «criminels à cravates» qui, encore trop souvent, s'en tirent aisément. La justice doit avoir des dents pour tous les criminels sans exception.



Monique Jérôme-Forget



Hugo Latulippe

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Carrière (affaires municipales), Fabien Deglise; Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendée Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communisme), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux-Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Proulx (responsable des pages thématiques), Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Damazet (correctrices), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélier (éditeur et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (littérature), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Émilie Parent Bouchard, Étienne Plamondon-Emond (communisme à la rédaction), La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Olivier Spéclier (Québec), Monique Bhérrer (Ottawa). LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chrétiens, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion), L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Laffeur, Claudette Bélièvre (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

# ACTUALITÉS

## LAGUNES

SUITE DE LA PAGE 1

de l'Environnement, Pierre Paradis. Les procédures étaient au point mort depuis des années, révélait *Le Devoir* en mars dernier, en raison des négociations menées avec Clean Harbors, mais sans grand succès, disait-on. Ce délai aurait permis à Québec de mettre au point une solution beaucoup moins coûteuse que le nettoyage intégral du site par excavation, une attaque qui aurait ciblé le cœur de la contamination, comme l'avait ordonné le ministre Paradis.

Le nouveau plan québécois consiste à pomper les eaux souterraines avec de nouveaux «pièges hydrauliques» pour stopper l'étalement en direction de Sainte-Martine de la nappe souterraine contaminée. Québec pompe déjà depuis 20 ans une partie de ces eaux contaminées pour en extraire les toxiques toujours émis par les déchets des raffineries, dont une partie illégalement à l'époque par les propriétaires de l'incinérateur installé sur place pour nettoyer justement les lagunes.

Québec entend même investir une autre tranche de 1,5 million pour améliorer l'efficacité de sa propre usine de traitement de ces eaux souterraines.

«Le contrôle de la contamination du site constitue un prérequis à la mise en œuvre d'éventuelles technologies de décontamination. L'objectif demeure la réhabilitation du site», précisait le communiqué diffusé hier par le bureau de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp. Mais c'est par des traitements expérimentaux, chimiques et biologiques, qu'étudieront des universitaires, que l'on espère venir à bout de cette contamination majeure, et non plus en excavant les hydrocarbures encore récupérables et un pompage pour neutraliser la dispersion des eaux contaminées en profondeur.

«Les pourparlers avec la compagnie ne permettaient pas d'entrevoir de déblocage dans ce dossier dans un avenir prévisible», a déclaré pour sa part la ministre Beauchamp. «J'ai donc décidé de demander à nos procureurs de reprendre les procédures afin d'accélérer le règlement définitif de ce dossier, qui traîne en longueur depuis de trop nombreuses années.»

### Nouvelle stratégie

Techniquement, la ministre Beauchamp a réclamé par un «avis» envoyé récemment à Clean Harbors, en vertu de l'article 115,1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, de mettre en place «un nouveau système de confinement des sources de contamination des eaux souterraines dans le secteur des lagunes de Mercier».

Cette nouvelle exigence pourrait effacer celle de nettoyer complètement le site, formulée au début des années 90, ce qu'on qualifiait hier de «cadeau de 60 à 90 millions à Clean Harbors», du côté du groupe Décontamination Mercier hier.

À la suite d'une évaluation des solutions disponibles, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) recommandait à Québec de procéder au nettoyage complet du site. La facture de cette opération à l'époque dépassait les 80 millions, ce qui porterait le coût de cette solution à beaucoup plus aujourd'hui. La nouvelle solution, selon les sources du *Devoir* en mars dernier, coûterait autour de 20 millions.

Le ministère justifie sa nouvelle stratégie par de nouvelles analyses qui auraient démontré qu'une grande partie des contaminants se sont infiltrés dans le roc fracturé, situé à 30 mètres sous la surface. Comme il serait impossible d'excaver ce roc et très coûteux d'excaver et de traiter tous les sols contaminés jusqu'à atteindre le roc, Québec estime pouvoir à tout le moins freiner la progression des contaminants toxiques vers Sainte-Martine par l'installation de nouveaux «pièges hydrauliques». Ces pièges devraient inverser l'écoulement des toxiques vers l'amont du site. Ces eaux contaminées devront être traitées pendant des décennies grâce à un fonds dont Clean Harbors serait à terme responsable, du moins tant que sa filiale de Mercier existera.

### Recul

Le gouvernement Charest n'avait pas convoqué les médias nationaux à la conférence de presse hier, préférant voir dans le principal dossier de contamination au Québec, qui dure depuis 40 ans, un dossier local. Même un groupe local, comme Décontamination Mercier, n'a pu y déléguer qu'une seule personne et ne pouvait donc, hier soir, produire des commentaires précis.

Mais, à titre officieux et préliminaire, un membre important de ce groupe environnemental qualifiait de «proprement scandaleux le recul du gouvernement dans ce dossier, parce qu'il est en train d'étendre avec cette nouvelle solution les droits de la collectivité à exiger un nettoyage complet du site, comme l'avait réclamé un autre ministre libéral à l'époque».

Décontamination Mercier ajoutait que les solutions préconisées ne réglaient aucunement le problème d'approvisionnement en eau potable de Sainte-Martine et qu'elles «laissaient la région aux prises avec un problème majeur du fait que le cœur de la contamination est laissé en place».

Du côté gouvernemental, on ajoutait qu'un professeur de l'INRS-Armand-Frappier, Michel Fournier, a reçu le mandat «d'élaborer un plan de développement visant la mise en place d'un réseau de recherche interuniversitaire et multidisciplinaire» pour examiner les «problématiques environnementales» des anciennes lagunes de Mercier. Avec une subvention de 45 000 \$.

Et le ministère «resserrera considérablement» son filet autour de l'incinérateur de déchets toxiques organiques, installé sur place, en portant notamment à quatre séances d'échantillonnage par année la surveillance de la qualité de l'air autour du site. Plus de 7000 composés chimiques peuvent s'y retrouver dans l'air. Le ministère entend aussi surveiller les confières de la région pour vérifier si des particules toxiques s'y incrustent, afin de savoir s'il y a des risques pour la santé et l'environnement.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

de justice au Canada. Il n'y avait pas de doute sur leur culpabilité», a-t-il dit, furieux. «Qualifier cela de conduite professionnelle, c'est impossible à justifier.»

Mais la juge de la Cour supérieure de l'Ontario, qui présidait depuis 18 mois le premier procès de nature criminelle depuis que le scandale a éclaté en 1993, a vu les choses autrement. Mary Lou Benotto a bien souligné dans son jugement que le scandale du sang contaminé était «une tragédie», mais qu'il n'était pas question de montrer du doigt des gens innocents. «Designier des coupables ou il n'y en a pas ne ferait qu'ajouter à la tragédie», a dit la juge.

Cette dernière estime que le comportement des accusés a été raisonnable, responsable et professionnel dans les circonstances. «Il n'y a pas eu de conduite manifestant une insouciance déréglée ou téméraire à l'égard de la vie ou de la sécurité d'autrui», a affirmé Mary Lou Benotto. [...] Au contraire, la conduite examinée en détail pendant plus d'un an et demi confirme que les actions posées dans un contexte difficile étaient raisonnables, responsables et professionnelles.»

Près de 1100 personnes ont été infectées par le VIH lors d'une transfusion sanguine entre 1985 et 1993, alors que le même scénario a touché 20 000 autres citoyens qui ont contracté l'hépatite C. En 1997, on avait enregistré plus de 3000 décès liés au sang contaminé.

Le procès qui a pris fin hier ne concernait toutefois que sept patients infectés par le VIH en 1986 et 1987. L'ancien directeur de la Croix-Rouge, Roger Perrault, 70 ans, a été acquitté des accusations de négligence ayant causé des lésions corporelles qui pesaient sur lui. Il devra toutefois faire face à un autre procès du même type dans quelques semaines, à Hamilton, en Ontario.

## SANG

Selon Eddie Greenspan, l'avocat de Roger Perrault, la juge n'a pas trouvé la moindre preuve contre son client. «Le résultat, c'est qu'il n'y a pas eu de conduite criminelle de la part des personnes ayant autorité», a-t-il dit avant de saluer «l'exonération complète» du Dr Perrault. Deux anciens fonctionnaires à Santé Canada, John Furesz et Donald Wark Boucher, ont aussi été blanchis, tout comme l'entreprise pharmaceutique américaine Armour et son ancien vice-président, Michael Rodell. Tous avaient plaidé non coupable. Ils étaient passible de dix ans de prison. Personne n'a jamais été reconnu criminellement responsable dans ce scandale du sang contaminé.

Ce triste épisode de l'histoire canadienne tire toutefois à sa fin, puisque les poursuites au civil ont toutes été abandonnées dans les dernières années, dont certaines en juin dernier seulement, lorsque le gouvernement fédéral a accepté d'indemniser les victimes qui ont contracté le VIH et l'hépatite C avant 1986 et après 1990. En tout, 16 000 victimes et leurs familles auront touché des indemnités de 2,1 milliards de dollars, soit entre 30 000 \$ et 300 000 \$ par personne, en fonction de la gravité de la maladie. En mai 2006, la Croix-Rouge avait évité un procès en plaçant coupable à des accusations réduites.

### Du sang sûr

Le scandale a éclaté en juillet 1993, lorsqu'un responsable du ministère fédéral de la Santé a affirmé que le gouvernement savait bien avant juillet 1984 que des produits sanguins destinés aux hémophiles étaient contaminés par le VIH. Pour faire la lumière sur les événements et rassurer la population, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney lance alors une commission d'enquête présidée par le juge Horace Krever. Le rapport fi-

nal qui est déposé en 1997 ne blâme personne directement, mais porte un jugement sévère sur la Croix-Rouge.

Moins d'un an plus tard, les provinces et le gouvernement fédéral retirent la gestion du sang à la Croix-Rouge. Depuis le 28 septembre 1998, c'est Héma-Québec qui gère la collecte de sang dans la province. Ailleurs au pays, c'est la Société canadienne du sang qui a pris la relève.

Les systèmes de détection des bactéries dans le sang se sont beaucoup perfectionnés au fil des années. Selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), les risques de contracter le VIH lors d'une transfusion sanguine sont maintenant de moins de un sur 10 millions et l'hépatite C de un sur cinq millions. Avant d'envoyer le sang aux hôpitaux, Héma-Québec teste toutes les plaquettes sanguines, soit le produit le plus susceptible d'être contaminé. Environ 350 000 unités de sang sont transfusées annuellement au Québec.

Le Canada est loin d'avoir été le seul pays frappé par un scandale du sang contaminé. Plusieurs endroits sur la planète ont réagi tardivement à l'éclatement du sida en 1981. Dans les années 90, la France a eu son scandale du sang qui a mis sur la sellette des ministres influents.

Aux États-Unis, en 1995, un rapport de l'Institute of Medicine of the National Academy of Sciences affirmait que le système américain n'avait pas été aussi efficace qu'il aurait dû l'être au début de l'épidémie de sida, ce qui a eu comme conséquence l'infection de 12 000 patients transfusés. Le Japon, l'Allemagne, l'Italie, le Mexique et la Chine ont également eu leur crise du sang contaminé.

Le Devoir  
Avec la Presse canadienne

## FATRAS

SUITE DE LA PAGE 1

Les soldats marchant au pas de l'oeil! Et le bébé vagissant bêtement dans son berceau comme figure de la pureté non pervertie par les médicaments cornus et fourchus. L'Eden avant la chute!

Prenez une marmite. Mélangez les erreurs médicales, les médicaments vendus sur Internet, les enfants Ritalin, les accointances des médecins et des vendeurs de pilules, les ordonnances signées par-dessus la jambe, les patients surmédicalisés dos à dos avec les cas lourds, les effets secondaires mal documentés, le marché noir de la pilule, le laxisme de plusieurs pharmaciens, les conseillers des ministres de la santé recrutés par l'industrie pharmaceutique. Et j'en passe. Ça fait beaucoup. Beaucoup trop pour creuser un sujet en profondeur.

Quand des interprètes s'en mêlent pour mimer les rapports troubles entre les médecins et les représentants pharmaceutiques, ça devient encore plus amateur. En témoin cette belle jeune femme venant agoucher le médecin pour lui vanter les médicaments de sa compagnie. C'est un peu court... Un indicateur du lobby pharmaceutique, à la voix modifiée, est campé de dos par une silhouette de jeune voyou présenté dans le décor sordide d'un fond de cour plein de graffitis. Sa silhouette inquiétante dans tout son être et son environnement ne correspond même pas au profil du criminel économique type visé ici. L'image carbure aux symboles si évidents dans l'équation industrie pharmaceutique-criminalité qu'elle égare l'effet de dénonciation escompté.

Toutes ces informations, tous ces témoignages, ces jeux de rôles sont présentés en vrac sans montage apparent, dans la plus pure cacophonie visuelle. Et fallait-il vraiment que Paul Arcand retienne les services du Doc Mailloux comme expert-consulte? Rien qui permette de rehausser la crédibilité d'ensemble...

Restent quelques questions essentielles posées. Sur un marché des médicaments parti en peur, sur la moindre tristesse traitée comme une dépression, sur un Québec gelé comme une barre avec la bénédiction de l'État. Mais il manque un jardinier pour émonder et un réalisateur pour diriger la baraque. Belle occasion manquée, vraiment!

Le Devoir

### QUÉBEC SUR ORDONNANCE

Réalisation et scénario: Paul Arcand.  
Images: Jean-Pierre Saint-Louis,  
Laurent Beauchemin, François Vincelette.  
Musique: Serge Fiori. Montage: Paul Jutras.

### EN BREF

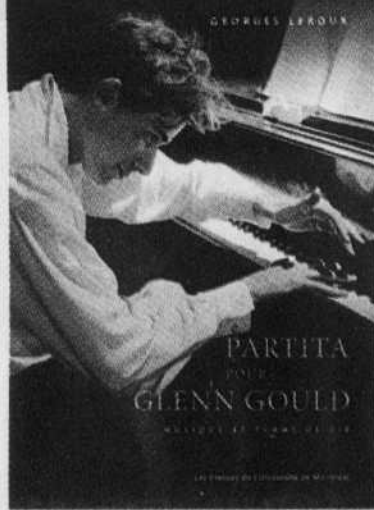
## Antiterrorisme: manque de fonds

Appelés à témoigner devant la commission d'enquête sur l'affaire Air India, des responsables du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont déclaré hier que leurs agences n'avaient pas assez de ressources pour combattre le financement des réseaux terroristes. Depuis l'entrée en vigueur en 2001 de la loi fédérale permettant de s'attaquer au financement des terroristes, la GRC n'a déposé que deux chefs d'accusation et qui n'avait donné suite à aucune condamnation, a indiqué le surintendant Rick Reynolds. — *La Presse canadienne*

## Rectificatif

Dans notre édition de samedi dernier, nous écrivions que l'activité littéraire Les Donneurs, à Joliette, se déroulait les 12, 14 et 23 octobre. Il aurait fallu écrire les 12, 13 et 14 octobre. Le 13 octobre aura notamment lieu une conférence sur la bonté, qui réunira Dany Laferrère, Louise Dupré, Denise Bombardier, le psychiatre Willy Apollon et la cinéaste Catherine Martin. Pour information: www.lesdonneurs.ca.

PRIX DE LA REVUE ÉTUDES FRANÇAISES 2007



CAUSERIE  
SUR GLENN GOULD  
avec Georges Leroux  
Animée par Marie-Andrée Lamontagne

CE SOIR À 19 H À LA LIBRAIRIE OLIVIERI  
au 5219, chemin Côte-des-Neiges (Métro Côte-des-Neiges)  
Réservation : (514) 739-3639

Les Presses de l'Université de Montréal Université de Montréal

## QUESTIONS

### Des compagnies pharmaceutiques ont accès à un portrait très complet des habitudes de prescription des médecins québécois

SUITE DE LA PAGE 1

Au-delà de ses défauts techniques, presque navrants tant ils sont nombreux, Québec sur ordonnance frappe en effet fort en soulevant des pans bien cachés de cette relation complexe. Même le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, affiche une surprise non feinte à la caméra de Paul Arcand en apprenant que les représentants des compagnies pharmaceutiques ont accès à un portrait très complet des habitudes de prescription des médecins québécois, gracieuseté de l'IMS Health Canada. Pendant ses recherches, Paul Arcand a en effet mis la main sur un document qui compile toutes les prescriptions faites par les médecins dans une année.

Mieux, ce document est mis à jour tous les trois mois, ce qui permet aux représentants pharmaceutiques de suivre en direct l'évolution de leur opération de charme auprès d'un médecin donné. Armé de ces données, le représentant peut alors corriger le tir si jamais il constate que son médicament n'a pas obtenu la faveur dudit médecin. «Moi, je trouve ça très inquiétant», raconte Paul Arcand, interviewé à quelques heures de la première de son film. D'abord, il est inquiet qu'un tel outil existe et circule aussi aisément, mais il est aussi très inquiet de savoir que beaucoup de médecins ignorent jusqu'à l'existence même de ce registre.

Le problème, c'est que tous les médecins y sont inscrits d'office et ils doivent donc faire une demande formelle pour s'en retirer. Depuis son instauration, en 2001, seuls 10 % des médecins québécois auraient fait une telle demande, ce qui n'est pas sans intriguer, sinon agacer le communicateur bien connu. «Ma question est la suivante. Là, on sait que ça existe. Maintenant, il faudrait se demander quel est l'intérêt d'un médecin qui accepte de se faire cibler comme ça, avec une cote sur la manière dont il travaille? Je pense qu'il faut se questionner et, surtout, les questionner.»

Au cabinet du ministre Couillard, on confirme que certaines données sont en effet colligées par l'IMS, mais seulement par groupes de médecins et non par individu afin justement de garder secrètes les habitudes de prescriptions d'un professionnel. Un médecin peut toutefois réclamer un profil personnalisé qui lui permettra de comparer sa pratique à celle de ses collègues, mais on est encore loin du bottin archidocumenté mis au jour par le journaliste. Pourtant, il existe bel et bien et sert allégrement les intérêts des compagnies, insiste Paul

Arcand. «C'est clair que les médecins sont identifiés, que leurs habitudes sont passées au crible et que les compagnies ont ça entre les mains quand leurs représentants vont les rencontrer.»

### Plusieurs débats à faire

Selon lui, le rôle que jouent les compagnies sur notre consommation est d'ailleurs énorme et doit absolument faire l'objet d'un débat de fond. «C'est un film qui dit ce qu'il en est maintenant et qui regarde la réalité en face en disant: oui, les enfants sont de plus en plus médicalisés, oui, les gens prennent un nombre grandissant de médicaments, et ce, pendant de plus longues périodes. Mais derrière tout ça, il y a aussi une industrie qui fait tout pour qu'on en prenne toujours plus.»

Le journaliste met au jour plusieurs autres mécanismes qui permettent aux compagnies de vanter leurs produits, souvent très sommairement, ce qui vient considérablement diluer l'impact de son message. N'aurait-il pas mieux valu s'en tenir à quelques points, quitte à revenir sur les autres dans un autre film? «Je ne suis pas d'accord. Il n'y a pas un débat, mais des débats à faire, et c'est que j'ai voulu faire en ratissant aussi large.» À ses yeux, c'est carrément notre rapport même au médicament qui doit être remis en question alors que tous les jours ce sont des centaines de prescriptions qui s'ajoutent à notre bilan national.

Le rôle des antidépresseurs doit impérativement être revu, discuté et mieux documenté, alors que le Québec se prépare à voir cette catégorie de médicaments surpasser les meilleures ventes que constituent les médicaments cardiovasculaires, à l'instar des États-Unis. «Chez les pauvres, un médicament prescrit sur cinq est un psychotrope, alors que les travailleurs et les personnes âgées en consomment beaucoup, mais alors beaucoup moins. La différence est tellement évidente que ça saute aux yeux. Et on se demande pourquoi, sinon pour fuir une réalité, pour se geler et endormir la douleur», fait valoir Paul Arcand.

À son sens, cette statistique est un instantané très puissant de la réalité sociale québécoise. «Dans le fond, c'est quoi l'attitude des gouvernements face à la pauvreté? Ce qui est clair, actuellement, c'est que la médecine est une des façons de répondre à ça. Quant à savoir si c'est une réponse qui a de l'allure, une réponse qui est permanente, moi j'ai un sérieux doute.» Le débat est lancé.

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

### Comment nous joindre ?

**La rédaction**  
Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

**La publicité**  
Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, diffuser la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean, Rivière-du-Loup, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Québec. Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.